



REDESSINER LA FRANCE

POUR UN NOUVEAU PACTE TERRITORIAL

JEAN VIARD

REDESSINER LA FRANCE
POUR UN NOUVEAU PACTE TERRITORIAL

JEAN VIARD

Jean Viard est directeur de recherches CNRS associé au Cevipof-Centre de recherches politiques de Sciences Po et directeur des Éditions de l'Aube.

PROLOGUE

Pour ouvrir notre propos, nous reprendrons une analyse de Pierre Veltz. Selon l'économiste et sociologue, «le phénomène dominant est aujourd'hui la convergence-fusion entre industrie et services sous la poussée du numérique, créant un monde nouveau» qu'il appelle «la société hyper-industrielle». Cette dernière est construite sur l'appropriation et la gestion des données, centrée sur l'individu. Ce phénomène «est désormais indissociable de systèmes collectifs complexes et la dimension territoriale est essentielle, les solutions et les systèmes étant largement spécifiques aux contextes locaux¹».

Et «en même temps», les fractures internes à nos sociétés sont de plus en plus spatialisées. Le renforcement des métropoles, le besoin croissant de terres arables, la crise permanente des banlieues, la mobilité des habitants, l'abstentionnisme croissant et les contraintes écologiques obligent à remettre sur l'ouvrage la pensée territoriale et les politiques publiques.

Nous nous sommes penchés sur cette problématique complexe avec une idée maîtresse : et si la redynamisation des territoires passait par une véritable révolution territoriale ? Vision renouvelée de l'agriculture, propositions pour les métropoles, politique de la ville repensée, politique de la jeunesse et de la famille... Ce sont les grands aspects d'une politique des territoires profondément renouvelée, édifiée, instaurée sur un nouveau pacte territorial, qui sont ici passés en revue.

1. Pierre Veltz, *La Société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*, Paris, Seuil, 2017.

INTRODUCTION

Depuis 1789, la France entreprend régulièrement de grandes réformes territoriales, souvent à rebours de ses voisins et de l'histoire agronomique. Mais, depuis plus de quarante ans, on « bricole » des évolutions plutôt que de remettre à plat les choix précédents et d'y intégrer les nouveaux enjeux écologiques, collaboratifs, sociétaux, culturels, économiques et politiques. Face aux fractures dont nous souffrons, le moment est sans doute venu de faire à nouveau France par le territoire.

Cet essai se propose de chercher une pensée et une politique du territoire bâties sur notre nouvel art de vivre et de produire, en intégrant les migrations et les mobilités, et dans le cadre de la COP21. Autrement dit, il s'agit de considérer à nouveau le territoire de la République comme le grand livre de nos usages, de nos appartenances et de notre identité – ainsi qu'aurait pu l'écrire Fernand Braudel¹ –, de notre mémoire et de notre avenir, et d'envisager une véritable révolution territoriale.

En effet, si durant le dernier demi-siècle l'État a su proposer une politique territoriale de protection du beau, du patrimoine, du littoral, et classer plus de 30 % du territoire national en parcs et en réserves, si l'État a su, par des lois agricoles successives, diviser par plus de dix le nombre d'exploitations agricoles (de 4 millions de fermes en 1963 à environ 320 000 fermes aujourd'hui en activité plein-temps), on a, dans

1. Fernand Braudel, *L'Identité de la France*, Paris, Arthaud, 1986.

le même temps, réduit de 20 % la superficie des terres arables et 50 % des Français habitent aujourd'hui à côté de ce qui constituait la ville en 1950 – donc là où se situaient souvent les meilleures terres maraîchères –, sans parler de l'explosion du nombre de grandes surfaces, de ZAC¹, de résidences secondaires, de pôles de logistique, de voies de communication...

Enfin, nos grandes régions minières et industrielles de l'Est et du Nord, comme le centre du pays, sont de plus en plus délaissées au profit du littoral, des villes patrimoniales, de Paris et de Lyon, et des régions du Sud. Une partie des régions rurales et des villes moyennes est donc aujourd'hui en recul et pâtit d'un manque de projets, même si la situation diffère entre les villes du Massif central, du centre Bretagne, des Vosges, d'une partie de l'Est ou du sillon rhodanien, et les villes voisines d'un espace métropolitain dynamique.

Ces bouleversements sont advenus au moment où l'évolution des systèmes de production rendait obsolète le modèle urbain des années 1960 (CDI, grandes vacances, automobiles, grands ensembles, grandes surfaces), figé depuis 1968 dans la formule « Métro, boulot, dodo ». Depuis, la migration périurbaine des ouvriers et des employés a libéré une part des grands ensembles pour les nouveaux arrivants « post-1962 ». Peu à peu se mit alors en place une politique dite « de la ville », politique nationale de zonage qui accentua la différenciation entre ce que l'on nomma « les quartiers » et la totalité des cités – ce qui, par contrecoup, morcela le modèle de citoyenneté.

« Quartiers », ZUP, ZAC, DSQ², villes historiques, politique « de la ville »..., autant de logiques de l'exceptionnel avec lesquelles on chercha à contourner les cadres démocratiques – eux de plus en plus larges et formels, avec la multiplication des strates « démocratiques »

mobilisant généralement fort peu les électeurs –, autant, donc, de structures administratives multipliées – qui souvent permirent de recycler une partie des fonctionnaires parisiens devenus moins utiles avec la décentralisation. L'unité de gestion du territoire, corps charnel de la République, céda peu à peu aux logiques de la généralisation de « l'exceptionnel ». Le rapport de Jean-Louis Borloo sur les banlieues remis en avril 2018¹ n'échappe pas à cette critique.

Il est temps de revenir à une pensée unifiée du territoire reposant sur un modèle démocratique, et en particulier communal, renouvelé. N'est-ce pas simplement la République, ses valeurs et ses modèles qu'il faut partout renforcer, mais en accordant une place nouvelle aux modes de vie, aux modes de production et aux modes de croire des Français d'aujourd'hui ? Et en écoutant les chercheurs, les entrepreneurs et les associations de proximité ? En complément, bien sûr, des élus. Il faut penser et valoriser la diversité des humains et des territoires, mais réunifiés dans un cadre commun étatique et électif de protection et de service.

Le moment semble venu de repenser ces questions en partant de l'idée que la population est devenue massivement mobile au fil de chaque journée, de chaque semaine, de chaque année, et au cours de la vie. Chacun parcourt en moyenne 50 kilomètres par jour². Les grandes métropoles ont à peu près la taille d'un département. Le Grand Paris, d'une région – plus, même, que d'une région : par exemple, 240 000 salariés y viennent tous les jours des Hauts-de-France, sans compter les Normands ou les Bourguignons. Et ne pensons pas les métropoles comme des espaces urbains continus. Elles doivent être aussi espaces agricoles et espaces naturels, sites et paysages. Elles

1. Zones d'aménagement concerté.

2. Zones à urbaniser en priorité, zones d'aménagement concerté, développement social des quartiers.

1. Jean-Louis Borloo, *Vivre ensemble, vivre en grand. Pour une réconciliation nationale*, ministère de la Cohésion des territoires, avril 2018.

2. Les principaux chiffres cités dans cet essai sont issus de mon dernier livre, *Une société si vivante*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2018.

doivent apporter leur contribution aux plaisirs rustiques et aux loisirs, mais avec une contribution plus écologique, ce qui est dorénavant l'enjeu même de l'urbain car les grandes cités sont en première ligne du combat contre le réchauffement climatique. Par ailleurs, 76 % des Français partent en vacances au moins une année sur deux, 48 % rêvent de déménager au moment de leur départ en retraite. Sans même parler des millions de Français qui se reconnaissent comme biculturels et retournent régulièrement dans le pays (ou la région) de leur naissance, ou dans celui de leurs parents, voire y finissent leurs jours – ou des 200 000 migrants qui arrivent annuellement en France d'après les chiffres officiels.

En outre, partout en France, les touristes sont devenus comme une double peau du monde. En 2017, nous avons accueilli 89 millions de touristes étrangers et avons nous-mêmes effectué dans notre pays près de 200 millions de voyages, alors que notre territoire ne compte que 63 millions d'habitants. Aucun autre pays au monde, exceptée la Thaïlande, n'accueille ainsi plus de touristes étrangers qu'il ne compte lui-même d'habitants. L'objectif du gouvernement réaffirmé récemment est de franchir dès 2020 la barre des 100 millions de visiteurs étrangers. Le tourisme est estimé à 7,5 % de l'emploi français total.

À l'inverse, la pression des enjeux écologiques pousse à diminuer les trajets, à se nourrir dans la proximité, à protéger les terres arables, à isoler les maisons et à réutiliser ou recycler les objets. Et le besoin de nous créer des liens là où nous habitons, qui n'est souvent plus le lieu où nous travaillons, développe les fêtes des voisins, les vide-greniers et les vide-poussettes, renforçant partout la vie associative et sportive, sauf sans doute dans Paris intra-muros – même si Paris Plages a regroupé 4 millions de visiteurs en 2017.

Cette société de mobilité traversée d'appels au local est mesurable en kilomètres parcourus. Elle est en réalité une nouvelle culture qui a

largement remplacé celle, sédentaire, d'hier. Cette mobilité vaut aussi dans les couples, les emplois, les loisirs ou les convictions... Elle est la marque de vies discontinues, de plus en plus longues, avec des ruptures et des évolutions fortes. Elle est parfois choisie, parfois subie.

Enfin, la mondialisation de nos quotidiens, réels ou virtuels, bouleverse l'ensemble des systèmes d'appartenance, de production, d'échange et de protection. L'humanité réunifiée est notre nouvel imaginaire, notre nouvel horizon. Indépassable. Le temps de la conquête de la planète est achevé et la culture militaire qui l'a accompagnée change de nature. Hier métier symbolique de la puissance de la nation, l'armée devient largement complément des forces de l'ordre. Plus nous vivons dans une humanité globale et vécue au quotidien, plus nous valorisons des signes d'appartenance particuliers et locaux et délaissions « les charmes de l'uniforme ». Car il faut être « nous », ici, entre nous, au sein d'un « nous » global, sujets singuliers dans une aventure immense. De plus en plus souvent, ces deux dimensions entrent en tension et il nous faut alors apprendre à ne pas confondre repères et repaires. Il n'est pas sûr que nous y parvenions toujours. Mais ces questions identitaires masquent trop aujourd'hui les questions sociales ; or les fractures de notre société sont toujours et sociales et identitaires.

Dans ce contexte évolutif et bouleversé, l'analyse que l'on fait traditionnellement de la société à partir des « stocks » de population résidente tels que les recense l'Insee – très généralement estimés sur la base des compteurs EDF – est de plus en plus décalée des logiques de flux à l'œuvre, tant les gens se déplacent, tant les « micro-nous » s'affirment et tant les imaginaires territoriaux sont mutants. Laurent Davezies propose sur ces sujets des réflexions stimulantes¹.

1. Laurent Davezies, *Le Nouvel Égoïsme territorial. Le grand malaise des nations*, Paris, Seuil, 2015.

Par ailleurs, le stock de territoire disponible – local, national ou planétaire – étant aujourd’hui totalement connu, nous en savons très précisément les limites. Alors, nos sociétés investissent dans la durée des vies et la vitesse des actions. Il y a un basculement imaginaire de la terre-espace vers l’individu-temps. Par l’allongement de nos vies, nous sommes contemporains de plus en plus longtemps. Même si la natalité cessait d’augmenter, l’humanité continuerait d’être plus nombreuse et d’intensifier sa pression sur les écosystèmes. À un espace borné correspond donc un temps en extension. Tel n’est pas le moindre des paradoxes de notre époque.

C’est pourquoi la question de l’usage des territoires, de leur organisation, de la protection des équilibres naturels, mais aussi agronomiques et culturels, doit être reposée. La dernière réflexion globale sur ce sujet fut issue du modèle gaulliste au moment de la décolonisation. Ce modèle était bâti sur l’indépendance alimentaire, la sanctuarisation du beau, le renforcement du développement industriel et l’étalement urbain et touristique. La gauche a, depuis, porté la décentralisation de 1981, la politique de la ville et la réforme régionale lors du quinquennat de François Hollande. Mais toutes ces évolutions ne font pas une pensée globale et cohérente des usages et des règles d’usage du sol de France. La COP21 comme modèle et projet, le maintien en relégation de 10 % d’entre nous en périphérie des villes, l’incapacité à développer un nouveau projet national qui inscrive la diversité dans son identité, et la révolution numérique et métropolitaine sont venus casser le cadre hérité.

Alors, faute de renouvellement intellectuel et politique, les plus fragiles se tournent vers le populisme – de façon croissante en fonction de leur distance à une gare – ou se replient dans l’entre-soi de cultures importées dans des faubourgs où le modèle républicain est incapable de tenir ses promesses, un « entre-soi » régulièrement réarchaïsé par

les nouveaux arrivants. Ainsi, une partie des jeunes nés de parents issus des anciennes colonies, venus en France parfois parce que c’était le pays des Lumières et de la démocratie, s’engage dans des mouvements politico-religieux archaïques et/ou extrémistes.

Quant aux Français les plus enracinés, ceux de la terre et des fermes, ils connaissent eux aussi un désarroi profond, mais d’une autre nature. La révolution écologique et numérique leur donne un fort sentiment d’exclusion, d’autant plus qu’ils ont bâti leur vie sur un modèle d’agrandissement des exploitations et d’industrialisation aujourd’hui rejeté. Le débat au Parlement au printemps 2018 sur la question alimentaire a encore une fois scénarisé ce désarroi. Dans la pratique, les évolutions sont souvent plus complexes, mais une agriculture subissant de fortes contraintes de la part des marchés et du grand commerce est peu ouverte à sa propre transformation, et a peu de moyens à y investir. Cependant, un peu plus de 320 000 fermes tiennent encore 50 % du sol de la France.

L’urgence face au sentiment d’abandon d’une grande partie du monde rural et face à la situation invivable de centaines de milliers de jeunes dits des « quartiers » impose une pensée puis des politiques profondément disruptives. Nous devons savoir penser ensemble, comme point ultime, les jeunes éleveurs qui se suicident et les jeunes de banlieue qui s’enferment dans l’islamisme, voire qui commettent des attentats dans leur propre pays.

Enfin, en ouverture de cet essai, songeons à Paul Delouvrier¹ et à Edgard Pisani², c’est-à-dire à ces hommes à qui de Gaulle fit porter le pacte territorial précédent. Comme à leur époque, il faut concevoir et construire un nouveau pacte entre la République et notre territoire. Il

1. Paul Delouvrier fut notamment délégué général du district de Paris de 1961 à 1969. Il est considéré comme le père des villes nouvelles.

2. Edgard Pisani fut ministre de l’Agriculture de 1961 à 1966.

faut cesser de penser séparément métropoles, banlieues, périurbain, production, terres arables et espaces protégés. Nous devons les penser ensemble pour une société de mobilité et de révolution écologique et numérique. L'enjeu est aussi de proposer des actions immédiates, en particulier en direction de la jeunesse et des familles monoparentales, qui permettent de faire solution pour les plus fragiles.

Cet essai est donc d'abord une analyse ramassée de cette situation et des enjeux qui aujourd'hui doivent nous rassembler. Nous formulons ensuite un ensemble de propositions, détaillées, précises et concluons par douze axes principaux aptes à fonder un nouveau pacte territorial. Le but est de donner au sol national, là où nous faisons France ensemble, une solidarité nouvelle pour qu'il ne s'échappe pas sous nos pieds, écologiquement ou culturellement. Autrement dit, un socle fort manque pour s'ouvrir dans l'Europe et dans le monde sans céder aux fureurs des restaurateurs d'un État national d'un autre temps.

DE 1789 À NOS JOURS

BRÈVE HISTOIRE DES GRANDS PACTES TERRITORIAUX PRÉCÉDENTS

Après 1789, la République égalitaire : partage des grands domaines aristocratiques et religieux, et création des départements et des cantons.

Après 1871, la République paysanne : après un siècle de conflits politiques, en particulier la révolution de 1848 et la Commune de Paris, enracinement de la République dans les villages avec 500 000 élus locaux et un engagement de l'État à limiter la place des villes et de l'industrie. Modèle saint-simonien du train comme lien du corps charnel de la patrie. École obligatoire dans chaque village. Modèle masculin du chef de famille, élu local, conseiller municipal et soldat. Le but est une paysannerie républicaine nombreuse, même peu productive, apte à limiter l'influence de la classe ouvrière naissante. Pour la production alimentaire, le complément viendra de la colonisation agricole en Afrique et en Asie. Rupture symbolique du pacte en 1932, lors du premier recensement où les urbains sont plus nombreux que les ruraux. Naissance des Chemises vertes, puis pétainisme : « La terre, elle, ne ment pas. » Encore 500 000 employés à la SNCF en 1945.

Après 1958, la République autosuffisante : décolonisation, indépendance alimentaire nationale (l'agriculture, « pétrole vert » de la France)

et défense nucléaire, passage de 4 millions de fermes à 500 000. Politique agricole commune (PAC) : bâtir l'Europe sur la terre comme on a bâti la République sur la paysannerie après 1871, car toujours, dans l'identité de la France, en premier, il y a le sol. Jusqu'aux années 1960, chaque Français parcourt en moyenne 5 kilomètres par jour. De Gaulle impose deux cabines téléphoniques par commune. Villes nouvelles, grands ensembles, grandes surfaces, grands projets, parcs naturels régionaux et parcs nationaux. Minitel, puis autoroutes et TGV. Politiques d'ingénieurs, donc, plus que de liens sociaux.

Chacune de ces ruptures fut culturelle, politique, économique, sociale et technologique. Ces dimensions purent être en synergie ou en tension, mais chacune ouvrit à une nouvelle pensée du territoire et à un renouvellement des objectifs et des stratégies publics. « Égalité républicaine » après 1789 ; puis « République paysanne » et limitation industrielle, urbaine après 1871 – et donc limitation démographique ; enfin, « autonomie nationale » et planification par grands travaux après 1958 résumant les trois périodes.

ET AUJOURD'HUI, LA NOUVELLE RÉVOLUTION FRANÇAISE ?

Environ 320 000 fermes plein-temps en France, toile internet généralisée, distance-temps entre les Français d'environ trois heures, 60% de Français qui partent en vacances, littoralisation du peuplement et du développement. Dix métropoles produisent 61% de la richesse commune. Passage d'une société trois générations à une société quatre générations. 60% des naissances hors mariage. Chaque Français parcourt en moyenne 50 kilomètres par jour, dont 15 seulement dans les trajets

domicile-travail. Fin des cabines téléphoniques obligatoires en 2018. 4 milliards d'humains connectés à Internet. Téléphone portable généralisé. COP21. Sentiment d'abandon à plus de 20 kilomètres d'une gare. Autrement dit, un monde global et de proximité bâti sur la mobilité, la révolution numérique et métropolitaine, la prégnance écologique et la famille tribu, nouvelle structure souple et a-institutionnelle, souvent hors mariage, large, quatre générations, solidaire.

Cette famille éclatée dans l'espace construit le territoire principal que nous parcourons au fil de l'année et de la vie. Elle est la base stable d'un monde où les classes sociales et les diverses croyances ont perdu de leur importance – avec, il est vrai, quelques retours de flamme, mais surtout l'arrivée récente d'une culture et d'une religion, l'islam, qui concerne 6 à 8% de la population, suivant les sources, et cherche sa place et son droit au respect dans notre société laïque.

Parlons donc de « nouvelle révolution française », pour reprendre le titre de l'article de Claire Chartier, paru dans *L'Express* le 2 mai 2018, au sujet de mon livre précédent, *Une société si vivante*¹. J'en reprends l'essentiel.

Révolution des mœurs, avec l'allongement inédit de la durée de vie, forte augmentation du nombre d'enfants nés hors mariage et des familles monoparentales. Révolution des modes de vie, avec l'étirement du temps libre où le loisir et la façon dont on l'occupe importent plus que les heures passées au bureau. Révolution des espaces, avec un monde agricole qui s'étiolle face aux métropoles conquérantes. Révolution du lien social aussi, avec l'avènement de générations d'individus hyperconnectés, collaboratifs et ultra-nomades. Dans cette société en archipel, l'idée démocratique ne suffit plus pour dessiner un horizon commun et désirable et l'État national, s'il doit renforcer le rôle

1. Jean Viard, *op. cit.*

du sol national et garantir un droit durable au sol pour tous, ne peut s'enfermer dans des cadres nationalistes. L'État national est pris dans un inextricable système de réseaux scientifiques, économiques, écologiques et culturels qui est son nouveau destin, et ce, d'abord dans l'Union européenne.

En un siècle, la vie de chacun s'est allongée de l'équivalent d'une génération : vingt ans. Et sur cette vie allongée, la part que nous consacrons au travail dans une vie est passée de 40 % à 10 %. Ce recul n'est pas que relatif, il est également absolu : nos arrière-arrière-grands-parents travaillaient 200 000 heures là où nous ne travaillons « plus que » 70 000 heures. En outre, nous dormons deux à trois heures par jour de moins qu'eux... Nous sommes donc entrés dans une société de vie longue et de travail court, véritable civilisation des « vies complètes » où chacun va pouvoir vivre tous les âges de la vie dont parlait l'économiste Jean Fourastié¹. Car aujourd'hui, une fois atteint cet état de « vie complète », la vie longue devient un objectif en soi alors qu'elle n'a été que le résultat des progrès des sciences, des techniques et des modes de vie. Le principe de précaution pourrait en être l'emblème ; le sort des générations futures, y compris écologique, son angoisse.

Dans cette société de vie longue et de travail court, nous menons des aventures individuelles par séquences et ruptures. La discontinuité est devenue la règle. En effet, plus la vie est longue, plus on la vit par séquences brèves, car on peut retenter sa chance à tout moment – en amour, en logement, en emploi, en convictions... L'ancienne stabilité – CDI, mariage, propriété, vote – se transforme en aventures, étapes, discontinuité. La grande question est alors : qui choisit et qui subit ? Mais aussi : comment ceux qui vivent protégés dans l'ancien modèle de la stabilité peuvent-ils découvrir qu'ils pourraient vivre mieux dans

le modèle des discontinuités choisies ? C'est une question que l'on pourrait se poser à propos des salariés de la SNCF ou de la fonction publique. Mais encore : est-il possible de protéger des individus mobiles avec des lois et des cultures syndicales issues de luttes séculaires pour la stabilité ? Comment faire en sorte que cette instabilité ne soit pas vécue comme une insécurité, mais au contraire comme une promesse d'émancipation ?

La démocratie du sommeil

61 % des électeurs votent dans la commune où ils résident, mais travaillent dans une autre commune. Si l'on ajoute les retraités, on peut affirmer que plus des deux tiers des citoyens votent d'abord pour défendre leur cadre résidentiel. Autrement dit, ils demandent en priorité du silence, de bonnes écoles pour leurs enfants, la protection de leurs biens et une certaine homogénéité sociale. Surtout pas de grands projets, de grands travaux, d'usines, de centres d'hébergement pour les plus pauvres, d'incinérateurs à ordures... Ainsi, pour un élu local, se battre pour le développement économique ou pour l'intégration n'est pas porteur. Nous sommes dans une démocratie locale où qui dort décide. Et cette démocratie du sommeil est sans rêve ni récit, sans vision du monde ni passion des combats. Elle est clôture, protection et attente.

Métropole et hyperindustrie

Enfin, notre société est entraînée par une révolution numérique, collaborative et culturelle qui regroupe l'innovation, la mobilité, la liberté individuelle et la richesse dans une classe créative souvent concentrée au cœur des très grandes métropoles. Là sont produits 61 % du PIB français – 31 % dans la seule Île-de-France. On a d'un côté, donc, une classe innovante et dominante, métropolitaine, de l'autre, une foule qui s'installe de plus en plus loin des villes et des nœuds de

1. Jean Fourastié, *Les Quarante Mille Heures*, Paris, Gonthier-Laffont, 1965 ; rééd. La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2007.

circulation ; et, entre les deux, d'anciens quartiers ouvriers où se rassemblent les « nouveaux arrivants » d'hier et les migrants. La question n'est plus d'aller du bas vers le haut, mais de la périphérie vers le centre. Il faut inventer « l'ascenseur social horizontal ». Un métro social ?

L'économie mondiale est en train de se réorganiser autour de deux cents métropoles, alors qu'au XIX^e siècle, l'économie industrielle s'était structurée autour des grandes villes administratives et des mines. Aujourd'hui, la difficulté est de faire entrer le territoire hors métropoles dans la réalité et l'imaginaire de la société collaborative incarnée par les métropoles. Et ce, en tenant compte du fait que la chaîne de valeur, comme l'écrit Pierre Veltz, se « réoriente vers des propositions de valeur centrées sur les usages, les fonctionnalités, les expériences plus que la possession des objets. [...] La connaissance des usages en boucle temporelle courte devient donc stratégique, et c'est là que la connectivité informatique change profondément la donne. C'est cette connectivité qui constitue, plus que la robotisation et même la nouvelle puissance des algorithmes, la vraie révolution. » Il poursuit :

Nous entrons dans une économie « anthropocentrée », c'est-à-dire focalisée non plus sur des objets possédés, mais sur l'individu lui-même, son corps, son cerveau, ses émotions. La santé, et plus généralement le bien-être, l'alimentation considérée sous ce double aspect santé-bien-être, le divertissement, sous toutes ses formes, la mobilité, la sécurité, et *last but not least*, l'éducation. Tels sont les grands secteurs du futur [...]. La deuxième grande évolution est la montée des produits-systèmes, biens et services mêlés. Pour la mobilité, par exemple, le changement majeur ne sera pas celui du véhicule – fût-il autonome. Ce sera la création de nouveaux systèmes de mobilité permettant la continuité fluide entre modes de déplacement, articulant étroitement services, objets et régulations informatiques. Ce sera donc, dans une large mesure, la réinvention des villes

sous contrainte écologique et énergétique, enjeu plus vaste et complexe que le développement de la consommation de masse individualisée. En résumé, notre capacité de projection dans le monde dépendra moins de notre compétitivité dans la production de biens isolés, « célibataires », même sophistiqués, que de notre capacité à créer des assemblages novateurs entre la demande des individus et la gestion durable des territoires. Ces perspectives sollicitent les acteurs privés – nous avons su créer des industries d'assemblage efficaces dans la sécurité, la défense ; saurons-nous le faire dans la santé, la mobilité, l'alimentation ? Elles concernent aussi les acteurs publics, en renouvelant en particulier l'agenda des villes, qui deviennent, autant que les États, des acteurs-clés des transitions.

Cette transformation offre aux très grandes métropoles des possibilités extraordinaires. Pensons à Paris/Île-de-France, qui est une des principales *global cities* mondiales avec New York, Los Angeles et Shanghai. Réussir le renforcement de la puissance, de la créativité, de l'attractivité de cette métropole globale est essentiel pour notre avenir, et pour celui de l'Union européenne. Pierre Veltz, toujours, écrit sur le site Telos :

Avec ses 12 millions d'habitants, la région-capitale constitue la plus importante région urbaine d'Europe, au coude-à-coude avec Londres, et la cinquième du monde en termes de PIB. Or elle n'a pas de visage international (le nom lui-même est obscur pour les étrangers) et pas de capacité à penser et à orienter le long terme. La région Île-de-France pilote les transports collectifs, élément vital, il est vrai. Mais il n'existe aucun lieu pour gérer stratégiquement l'enseignement supérieur et la recherche, alors que l'agglomération est la première concentration mondiale de chercheurs, et que les forces se répartissent à peu près à égalité entre Paris-centre et le reste, ou encore le tourisme et le développement économique, qui font l'objet de multiples agences concurrentes. La notion même d'« intérêt métropolitain » reste floue, enfouie dans la multitude des enjeux locaux¹.

1. Pierre Veltz, « Quelle gouvernance pour le Grand Paris ? 1. L'état des lieux », Telos, 15 mai 2018.

C'est à partir de cette approche nouvelle de la production et du territoire que l'on peut penser ensemble ce nouvel art de vivre (famille tribu, vacances, mobilités), la révolution agronomique et écologique nécessaire (disons COP21), la question migratoire – mais au sein de la pensée des mobilités – et la révolution numérique et métropolitaine hyperindustrielle bâtie sur la maîtrise des données. Pour l'heure, les politiques publiques adaptent les modèles précédents, sans ouvrir une logique de projets radicalement neuve. Même la bonne réforme des régions et des métropoles voulue lors du quinquennat de François Hollande n'a été ni vraiment expliquée, ni vraiment comprise, peut-être même par ceux qui la faisaient.

Mais, pour penser ensemble notre nouvel art de vivre et de produire, il faut comprendre qu'aujourd'hui la production est l'enfant de l'art de vivre, et non plus l'inverse. Le hors-travail structure le travail, comme la captation des données issues du moindre de nos gestes induit la création de valeur. Il n'y a plus comme hier d'abord la mine, puis le coron, puis l'école, puis la commune. Mais à l'inverse, nous vivons des mises en désir de lieux par le tourisme et ses imaginaires (eau, nature, soleil, patrimoine...), et ensuite seulement la population et l'économie viennent s'y localiser. Le développement économique s'accélère là où l'imaginaire Haussmann + Club Med + culture Lang fonctionne, et généralement au bord de l'eau – mer ou rivière. Cette formule que j'utilise souvent veut dire qu'à la culture haussmannienne de la cité, de l'éducation et du travail est venue aujourd'hui se mélanger la culture des vacances et des loisirs (vélo, eau, soleil, tendresse), et que la Culture avec un grand C est sortie de ses bâtiments totémiques pour s'installer dans l'espace public, avec par exemple la Fête de la musique ou la Nuit blanche. C'est dans cette société portée par l'art de vivre qui a réorganisé nos usages des territoires que le nouveau modèle de valeur vient prendre sa place et se développer.

Cette réflexion sur les ressorts de l'époque où nous sommes entrés ne doit pas faire oublier des situations particulières de niche, comme la force de certaines cultures industrielles, en particulier dans les Hauts-de-France, la métropole maritime monde de Marseille, ou Lyon et sa puissante région « italienne », voire des territoires à fortes synergies comme la Vendée ou les vallées alpines, le Bordelais ou l'Alsace... Mais, après la France des champs et des cathédrales, puis celle des châteaux et de Versailles, après la France des mines, des préfectures et de Paris Ville Lumière, naît une France réorganisée par la culture touristique, subissant parfois le deuil industriel de l'époque précédente, et la puissance nouvelle des métropoles hyperindustrielles – ce sous la pression spatiale de la limitation définitive des terres arables.

C'est ce territoire-là, celui de la France émergente, qui doit donc être redessiné comme le livre fondateur de la puissance et de l'identité de la République pour le XXI^e siècle, de sa mémoire et de ses valeurs après la fin de la conquête du globe. Là est la base de notre nouveau commun, d'une nouvelle identité partagée, si nous savons en penser et en démocratiser les usages et les parcours. Et ce, sur « notre » toute petite planète, visible soir après soir à la télévision, bornée, limitée, fragile dans l'infini d'un univers en expansion, à partager, à ménager, et à laquelle nous tentons individuellement de nous accrocher de plus en plus longtemps, coexistant et cohabitant donc de plus en plus nombreux. La vie peut encore s'allonger. Le territoire connu, lui, restera dorénavant constant.

LES AXES D'UNE POLITIQUE DU TERRITOIRE DISRUPTIVE

Une politique nouvelle face aux enjeux du territoire doit traiter l'ensemble du territoire car elle doit tenir compte de la mobilité des habitants, comme de celle des usages et des représentations. Dans le même temps, elle doit prendre en compte le besoin des Français de faire société ensemble – et même de faire patrie. Bien sûr, cette nouvelle politique publique doit partir des deux éléments fondamentaux de la période où nous sommes entrés : la sanctuarisation juridique des terres arables ou forestières – voire de notre territoire maritime – pour tenir notre rôle alimentaire et écologique dans l'avenir de l'humanité ; et la nouvelle puissance prise par les métropoles au sein de la révolution numérique. Autrement dit : nourrir le peuple, le chauffer, le vêtir, lui procurer eau et air purs, et lui donner les clés de la puissance dans cette nouvelle période numérique et métropolitaine. C'est pourquoi notre nouveau pacte territorial doit imbriquer étroitement l'agricole et le métropolitain.

Pour que ce pacte soit politiquement supportable pour tous, il faut une proposition pour l'ensemble des territoires, en particulier une vision sur ce « tiers espaces » qui se trouve entre les terres arables et les métropoles – périurbain et « quartiers » ici voisinant –, et, plus largement, sur les territoires sans métropoles. Pour cela, il faut prendre en compte le fait que, dans une société où les temps sociétaux et familiaux représentent l'essentiel des temps disponibles, penser les mobilités pour le travail ne suffit plus. Il faut mener une politique d'aménagement

familial du territoire – c'est-à-dire tenir enfin compte des deux tiers de nos mobilités, dont la finalité est non professionnelle.

Mais, comme l'homme ne vit pas que de pain mais aussi de sens, de même qu'en 1789, en 1871 ou en 1958, il a besoin aujourd'hui encore d'un nouveau récit héroïque. Celui d'une nation qui se prépare à sa survie à long terme sans énergies fossiles et qui rassemble, dans ses valeurs et sa culture, ses habitants autour de ses métropoles – les nouvelles mines « hyperindustrielles » –, affirmant *un droit à la métropole pour tous* qui permette de réunir un peuple aujourd'hui épars et clivé. Cette tentative de pensée et de propositions doit viser à redonner à la France une vision politique non seulement pour elle-même, mais aussi pour les autres nations qui ont à trouver des chemins parallèles, évidemment chaque fois dans le cadre de leur propre culture. La France est souvent grande quand elle sait être à l'avant-garde et inventer des formes culturelles nouvelles.

SANCTUARISER LES TERRES ARABLES ET ORGANISER UNE AGRICULTURE « COP21 »

Avec une humanité en expansion sur un territoire planétaire limité, la protection des terres arables devient un enjeu central de la préservation à long terme de nos sociétés. Cette protection de la terre doit venir en premier dans nos politiques, avant même de définir une écoagriculture. Nous devons abandonner l'idée que la hausse de la productivité agricole grâce à la technologie ou le recours intégral au bio peuvent permettre de faire vivre les Français sur une surface de plus en plus réduite et d'exporter de plus en plus. Nous ne devons pas croire que l'agriculture urbaine pourra couvrir plus de 3 ou 4 % de nos besoins. Nous devons aussi cesser

de penser la terre agricole comme une future zone à bâtir et arrêter de compter sur des stratégies de vente du sol pour assurer la retraite des agriculteurs. La terre doit être sacralisée pour une vision à long terme, même si nous ne l'utilisons pas de manière rentable à court terme.

Mais, une fois cela posé, on doit affirmer une écoagriculture dans une perspective COP21, ce qui signifie un bouleversement des techniques agronomiques et un élargissement du champ des métiers agricoles. Au-delà de l'alimentation – classique, bio et de proximité –, l'agriculture doit de plus en plus nous vêtir et produire de l'énergie, de l'eau pure, de l'air pur. Cette écoagriculture doit intégrer la forêt, trop délaissée en France, et la mer aux ressources immenses trop rarement respectées. Pensons comme agriculteurs les métiers qui travaillent avec la terre, le soleil, l'eau, le vent... Une nouvelle agriculture est ainsi à naître. Pour elle, nous devons trouver les voies économiques profitables et les aides publiques qui permettront la conversion des exploitations ayant investi sur le long terme dans l'ancien modèle, souvent sur les conseils des chambres d'agriculture, des écoles agricoles et des techniciens publics. L'État doit assumer la parole de ses agents.

La France est le seul pays à avoir fait des politiques agricoles le cœur de ses choix politiques tout au long de la révolution industrielle et encore après. Le modèle de l'exploitation familiale et de la citoyenneté villageoise est pour ainsi dire la conséquence politique de la Révolution de 1789. Par la suite, ce modèle s'est développé ailleurs, en opposition à l'agriculture des pays « neufs » (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande) ou aux kolkhozes soviétiques. Les autres pays ont surtout développé des politiques économiques agricoles. Aussi la France doit-elle à nouveau prendre sa place de producteur de modèle politique, avec la sanctuarisation de la terre qui nourrit, habille, produit de l'énergie, de l'eau et de l'air, au centre des politiques publiques. Y compris en protégeant les sols des produits qui les détruisent.

1. Alors, il faut trouver un moyen de classer comme inaliénables les 50 % du « sol de la patrie » constitués de terres arables. Là se trouve la possibilité de survie du « collectif France » à très long terme, objectif à ne pas confondre avec celui de l'équilibre économique des fermes à court terme. Ces terres arables doivent être sacralisées, comme on a sacralisé depuis la guerre les lieux les plus beaux du territoire. Après la mise en tourisme de la France, il faut penser son organisation agricole définitive. Cette part du sol national devrait, comme c'est déjà le cas en Suisse et au Canada, être classée en réserve agricole et ne pouvoir être déclassée que par décision de justice au nom de l'intérêt général. Ce n'est pas aux aléas des élections qu'il faut confier le socle de notre survie à long terme. Nous avons su faire le nécessaire pour protéger le littoral, le beau ou les sites grandioses, nous devons faire le nécessaire pour les terres arables.

2. Pour permettre aux agriculteurs de jouir d'une retraite décente sans vendre « le fonds », lorsqu'un successeur ou un repreneur ne se présente pas, il faut créer des agences foncières régionales (ou une agence nationale) qui reprennent en viager ces terres en attente d'usage. Ces agences pourraient parfois les allouer à de jeunes exploitants innovants non traditionnels ou les tenir en friche.

3. Dans le cadre de la COP21, la paysannerie doit être repensée. Il s'agit non seulement d'établir un respect des équilibres naturels, mais aussi d'ouvrir la culture paysanne à de nouvelles compétences et de nouvelles ressources. Nourrir et habiller sont toujours les buts premiers, mais il faut aussi produire de l'énergie, de l'eau pure, de l'air pur, de la beauté. Si cette politique doit nécessairement être européenne, car on ne peut fausser les règles du marché principal auquel appartiennent nos exploitants, la France doit faire des choix innovants et se battre à Bruxelles sur cette politique renouvelée.

4. On ne peut sans cesse accroître les contraintes sur les fermes sans leur offrir de nouvelles sources de création de valeur. Et, comme nous l'avons dit, l'indépendance alimentaire ne doit plus être l'enjeu premier. Si d'autres grands territoires produisent des aliments sains dans des conditions écologiques meilleures, on peut, en France, faire autre chose. On pourrait commencer par ouvrir les écoles agricoles aux énergies renouvelables et à la production d'eau et d'air purs, comme à la vente – en particulier numérique – pour former autrement la jeunesse paysanne. L'Inra¹ pourrait voir ses missions élargies. Une certaine « culture de la subvention » peut avoir nuit à des recherches d'innovation et à la quête de nouvelles sources de valeur.

5. L'agriculture de proximité doit être valorisée pour favoriser la visibilité du travail de la terre. Et le travail qui se voit permet de comprendre à quel point travailler est d'abord échange mutuel de services (nourrir ou produire de l'air pur contre éduquer ou fabriquer des maisons ou des objets, ou gérer la sécurité...). Notre société doit redonner du sens au travail, qui n'est pas qu'emploi, mais aussi engagement et utilité commune.

6. La nature COP21 ne peut être un retour au jardin d'Éden. Ce doit être un nouveau projet humain pour une Terre-nature à 10 milliards d'humains à l'horizon 2050. Ce projet doit être à la fois global, pour la survie de l'humanité partout, et enraciné dans les cultures paysannes nationales ou régionales. L'objectif global doit être décliné dans les cultures locales pour faire sens et être efficace. Cette agriculture sera biologique, scientifique et hypertechnique.

7. C'est sur ces bases que la France paysanne doit être repensée et réorganisée. Hier, cette France paysanne a servi de modèle à de nombreux

1. Institut national de la recherche agronomique.

pays avec l'exploitation familiale et les coopératives agricoles. La sanctuarisation du sol et « la paysannerie COP21 » doivent connaître le même destin politique. Aussi doit-on négocier un quatrième pacte agricole, intégré dans une pensée globale nouvelle du territoire, un pacte foncier et écoagricole entre la paysannerie et la société, après celui, violent, issu de la Révolution de 1789, celui, républicain, de Jules Ferry et de Jules Méline après 1871, celui, postcolonial, de de Gaulle et d'Edgard Pisani après 1958. Ce pacte affirmera les nouvelles compétences du monde agricole, le besoin de protection des sols à long terme et la qualité France COP21 comme objectifs premiers. Il sera la garantie d'un sol de France durable pour des générations et des générations.

FAIRE DES MÉTROPOLIS LES MINES DU XXI^e SIÈCLE

Une fois posée l'idée que la protection du sol est prioritaire, même par rapport à l'agriculture, il faut analyser la place des métropoles, nouveau moteur du monde, où les cerveaux hyperéduqués et sources infinies de données ont remplacé les mines de charbon du XIX^e siècle comme source de valeur. Non que nous ayons à choisir, à accepter ou à refuser cette évolution et sa concentration dans les métropoles : elle s'impose à nous comme hier les usines aux canuts lyonnais. Mais nous sommes face à une réalité qu'il faut comprendre pour la mettre en partage, la réguler et y inventer de nouvelles protections sociales. De même fut peu à peu partagée, aux XIX^e et XX^e siècles, une partie de l'essor des mines et de l'industrie grâce à un siècle de conflits, de luttes sociales et de négociations par lesquels de nouveaux droits furent obtenus.

La métropolisation en cours doit être pensée sur la Toile et dans une société de mobilité, autant dire dans un corps spatial et social relié

comme jamais auparavant, mais avec les inégalités que nous avons évoquées. Il existe des possibilités inouïes de créer des liens, des relations, de lier ce qui est séparé ou distant. Mais il existe aussi une visibilité, pour chacun, de la vie de l'autre qui provoque curiosité, désir, voire jalousie, rejet et migration. La métropolisation est réunion et séparation. D'où l'enjeu des politiques publiques.

En ce moment, partout dans le monde, les populations des grandes métropoles et les populations hors métropoles sont en voie de séparation politique. Partout, le mouvement de métropolisation nourrit une double dynamique inégalitaire : elle creuse un fossé entre populations d'une même aire urbaine ; elle fait grandir l'écart avec les populations hors métropoles. Londres a voté contre le Brexit, Barcelone, contre les indépendantistes, les grandes villes américaines, contre Donald Trump. En France, le vote Rassemblement national augmente fortement avec la distance à une gare. Emmanuel Macron a plafonné au premier tour de la présidentielle sous les 20 % hors métropoles et a approché 30 % dans les grandes métropoles. Ce décalage est général. Il faut en comprendre les causes et faire de sa résorption un point fort des politiques publiques. La lumière est passée du côté des métropoles, et le hors-métropole est pour partie au bord de la révolte populiste. Il faut écouter et proposer des projets, des liens, de la justice et un horizon. Pour les Européens, le Brexit comme les événements de Catalogne ou les élections en Italie et dans l'ancienne Europe de l'Est doivent servir de signaux d'alarme.

Par ailleurs, les villes leaders des pays au cœur de la mondialisation sont le plus souvent des villes portuaires (New York, Londres, Tokyo, Shanghai, mais aussi les grandes agglomérations de l'Europe rhénane). La France, puissance d'abord terrienne depuis la Révolution de 1789 et l'abandon de la stratégie maritime et coloniale de la monarchie, a un grand travail à accomplir pour lier Paris/Île-de-France à ses ports.

Grande région avec Rouen ? Canal vers les ports hollandais ? Lien avec Marseille/Fos et Le Havre ? La mondialisation est affaire de cerveaux connectés, d'éducation, de ressources renouvelables, de désir de vivre ensemble, plutôt ici que là – et affaire de bateaux. Cela n'enlève rien au fait que, heureusement, grâce à ses îles et leurs fonds sous-marins, la France est une puissance maritime mondiale.

Mais, au-delà du fait fondamental que la France est d'abord une puissance terrienne liée à une forte tradition paysanne et de fonction publique issue de la III^e République – donnée autant géographique que politique et culturelle qu'illustre assez bien en France le jeu d'opposition entre Paris et Marseille, entre le PSG et l'OM : la capitale administrative de la terre contre celle de la mer et de l'ancien Empire ! –, il faut penser le mouvement de la révolution numérique qui a bouleversé nos dix dernières années (Twitter a chamboulé les sociétés à partir de 2007) et la dynamique métropolitaine qu'elle a accélérée. Même sans capitale portuaire, nous devons trouver notre chemin dans cette nouvelle ère.

RÉFLEXIONS SUR LA MÉTROPOLISATION

1. Il faut dire d'abord que nous avons été surpris par l'accélération métropolitaine de ces dix dernières années. En 2007, lors de la montée en puissance de Twitter, nous avons cru que, comme nous avons tous également accès à la Toile, il n'y avait plus de bon ou de mauvais lieu pour travailler, vivre et innover. Mais nous nous sommes trompés ! Les métropoles ont « mis le feu » et capté la lumière.

2. Cette accélération est due au fait que, là où « la souris numérique croise les baskets », c'est-à-dire là où, après le contact internet, on passe vite au face-à-face réel, l'accélération créative est beaucoup plus rapide.

D'où innovation, augmentation de l'emploi, de la richesse et des postes en CDI... et attraction des meilleurs éléments et des start-up les plus performantes. Pensons ici à Manhattan comme emblème de cette évolution. En France, malgré la crise qui a débuté en 2008, les huit grandes métropoles ont continué à créer de l'emploi, compensant la crise par leur dynamisme.

Cette accélération métropolitaine est due aussi au fait que la culture numérique ne reproduit pas les hiérarchies universitaires, mais favorise les innovateurs, même sans diplômes, et attire ainsi une attitude face à la vie et à la modernité que la grande ville renforce. Paris ou New York, où la majorité des logements sont occupés par une personne seule, sont pour ainsi dire préorganisées pour favoriser « des mises en couple » avec l'écran.

3. Paradoxalement, les habitants des métropoles souhaitent souvent vivre ailleurs. Ils partent le plus souvent possible en week-end ou rêvent d'habiter, ou de se divertir, à côté de la métropole, voire de prendre leur retraite ailleurs. Cela veut dire que l'économie de la consommation s'étale loin du centre de la métropole. Le hors-métropoles pèse encore 39 % du PIB, et bien plus en termes d'économie de la consommation et des loisirs, même s'il est vrai que ses villes souffrent beaucoup, surtout les villes moyennes de la France de l'intérieur et les « métropoles non vraiment métropolitaines », comme Nice, Nîmes, Dijon, Nancy ou Besançon.

4. Dans le contexte de la révolution collaborative et avec l'intelligence artificielle qui va encore tout bouleverser, nous devons voir les métropoles comme les mines du XXI^e siècle et favoriser leur croissance pour renforcer notre compétitivité, tout en mettant en place une politique pour le hors-métropoles. Le tissage de liens nouveaux, et forts, entre métropoles et hors-métropoles est décisif pour notre

développement économique, mais aussi pour combattre les fractures de notre société et faire obstacles aux évolutions populistes. Dans la compétition économique mondiale, nos métropoles peuvent être pensées comme le front, et nos zones hors métropoles comme l'arrière-front, ce qui signifie qu'elles sont imbriquées et indissociables, car il n'y a pas de victoire sans « l'arrière ».

5. Dans ce contexte, le Grand Paris pensé comme un New Paris européen doit être favorisé par l'État, les collectivités locales et les entrepreneurs sur le modèle d'un New York de l'Union européenne. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une des quatre principales *global cities* du monde avec Shanghai, New York et Los Angeles. Le Brexit affaiblit Londres : faisons-en une force, mais une force pour l'Union européenne avec une méga-métropole continentale de 12 millions d'habitants hyperreliée aux grandes métropoles européennes. Là encore, « la souris et la basket » accélèrent leurs rencontres pour structurer des métropoles-mondes qui sont des cœurs de la Toile mondiale des cerveaux, des innovateurs et des innovations.

6. La France pourrait alors abandonner Strasbourg comme siège politique de l'Union européenne au profit de Bruxelles – qui présente l'avantage d'être une ville francophone. En revanche, l'idée de faire de Strasbourg une grande université européenne, proposée depuis des années par Daniel Cohn-Bendit, est une idée puissante, car la bataille pour l'Europe, comme toutes les batailles politiques, est d'abord culturelle.

Dans l'Union européenne du XXI^e siècle, mieux vaut être un New York qu'un Washington européen, mieux vaut une capitale politique unique et lisible, mieux vaut bâtir des lieux de création, d'innovation et d'enseignement très puissants. Ces villes européennes qui transcenderaient leurs frontières nationales seraient des projets rassembleurs à l'échelle d'une Union refondée. Et cette Union enfin pensée comme une

République sociale et écologique pourrait s'appuyer sur ces « méga-villes européennes » pour tisser un corps social transversal aux États-nations. L'Union a besoin d'une forme politique symbolique pour faire corps et citoyenneté et d'un réseau de lieux à la fonctionnalité partagée.

Mais, au-delà, entre les métropoles et les terres arables, il existe plusieurs sortes de territoires : le périurbain, celui que, dans *Nouveau portrait de la France*, j'ai appelé la ville-nuage car on vit sous l'influence de la ville sans y résider¹, les régions affaiblies (Massif central, Vosges, Ardennes, centre de la Bretagne, Alpes du Sud...) et puis, bien sûr, les « banlieues ». Étudions ces réalités successivement, en commençant par la France dite périphérique.

GARANTIR UN DROIT À LA MÉTROPOLE

Depuis la crise de 2008, le monde hors métropoles se sent abandonné, rejeté. Ce sentiment tient à deux logiques. D'une part, c'est hors des métropoles que vivent de nombreux ouvriers, paysans et retraités que la mutation extrêmement rapide de nos sociétés a mis sur le bord de la route. D'autre part, la vitalité médiatique des métropoles a ranimé la vieille idée issue du Moyen Âge que la ville (métropole) rend plus libre. Dans les faits, la France hors métropoles se peuple et souvent évolue de manière dynamique, mais « la lumière est éteinte ».

1. Bien sûr, il y a plus de CDD hors métropoles, plus de CDI dans les métropoles ; bien sûr, toutes les métropoles ont continué à créer de l'emploi depuis 2008, ce qui n'est pas le cas ailleurs – où l'effet crise a joué à plein, en particulier avec le recul des emplois industriels et

1. *Id.*, *Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2011.

paysans. Mais, au-delà des faits, la mise en lumière des métropoles a médiatiquement dominé, et les travaux de Christophe Guilluy sur la France périphérique ont servi d'outils d'analyse à la plupart des journalistes¹. Ces derniers avaient enfin une grille de lecture qui expliquait tout sans qu'ils aient à quitter leur bureau. Or, les transformations que nous vivons sont extrêmement complexes, en partie objectives, en partie fantasmées, différentes suivant les régions et les territoires.

2. Vivre près de la métropole et profiter de tous ses avantages est un privilège. Une politique généralisée du haut débit et une politique dynamique des transports renforceraient cet atout et joueraient un rôle décisif de cohésion sociale. Il faut sortir de l'opposition urbain/rural pour penser région et droit pour chacun à la métropole.

3. Une politique de sanctuarisation des terres arables bloquerait l'étalement urbain au déjà-conquis, au déjà-occupé, affirmant que l'avenir de la ville est dans la ville déjà là. Alors, le vaste périurbain gagné sur l'agriculture depuis 1950 devra être densifié pour « en faire de la ville » ou des lieux de production, ce qui est en outre le seul moyen d'élargir la cité écologique et ses services, qui doivent organiser un territoire plus dense. La COP21, en imposant la protection du sol, impose un nouvel art de bâtir la ville et de penser le territoire de la production. On pourrait également envisager de limiter le nombre de résidences secondaires à Paris (environ 100 000 actuellement), voire de les interdire comme c'est le cas dans certaines villes des Pays-Bas, et réserver Airbnb aux habitants résidents. Cela ferait baisser la pression foncière et libérerait des logements pour lesquels la demande est considérable.

1. Voir Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

4. Pour favoriser la création de valeur dans le périurbain, on pourrait autoriser tous les propriétaires d'une maison avec jardin, soit à vendre une partie de leur terrain, en accordant la constructibilité à partir de 300 mètres carrés au lieu de 1000 mètres carrés, soit à construire un studio de 40 mètres carrés sans permis de construire à condition de le louer pendant les dix premières années à des jeunes de moins de 25 ans. Cette politique de création de valeur dans les lotissements serait complémentaire de celle de l'achat en viager des terres arables sans repreneur. Du fait de sa rareté, le sol a une valeur qu'il faut apprendre à partager. Pour l'heure, elle a surtout profité aux propriétaires métropolitains.

Dans le même ordre d'idées, il serait temps d'étudier un modèle de vie pavillonnaire – ou isolée – écologique, où chacun produit sa propre énergie et une partie de sa nourriture. Un pavillon à énergie positive fournissant l'énergie pour la voiture n'est pas nécessairement un modèle absurde ; d'autant que, lorsqu'on jouit d'un cadre de vie isolé et agréable, on part moins en vacances et en week-end. L'idée que la grande ville, où d'immenses investissements en énergie ont été réalisés, est toujours mieux-disante d'un point de vue écologique mérite démonstration.

5. Ces questions doivent être pensées à chaque fois en fonction des cultures locales, régionales, et de la géographie. Les Hauts-de-France tirent fierté de leur tradition industrielle sans égale ; la région Auvergne-Rhône-Alpes a la puissance d'une région italienne ; la région Sud dispose, avec Aix-Marseille-Provence, d'une métropole maritime monde de 2 millions d'habitants, en développement malgré les carences du politique ; Lille est une vraie métropole, mais encore émergente ; le Grand Est est pauvre en métropoles ; l'Aquitaine allie son industrie militaire et aéronautique, l'image vinicole de Bordeaux, sa taille géographique importante à l'atout de l'arrivée du TGV qui met la ville à deux heures de Paris. Comme Lyon (depuis 1981) ; et pensons à la réussite lyonnaise !

6. Autrement dit, nous vivons une révolution technologique universelle que l'État veut favoriser et libérer des contraintes de l'ancien système de production. Cela est légitime mais les différents lieux ont des atouts propres dont il faut respecter la puissance et la culture pour être plus fort. L'attention portée aux particularités régionales et le renforcement des liens qui en résulteraient doivent être vus comme des relais de croissance et de cohésion.

7. Dans la phase de développement où nous sommes entrés, les territoires éloignés des rivages et des grandes métropoles vont être en partie oubliés. Le Sud, les montagnes l'avaient été de la même manière au moment de la révolution industrielle. Le fait d'être délaissés va favoriser le rôle de ces territoires dans la production de forêt, d'air et d'eau purs, de produits agricoles de qualité et de modes de vie paisibles. Ce sont déjà des lieux de nature et de ressourcement souvent magnifiques. Nombre de petites villes, de bourgs sont certes entrés en récession. Il faut y penser un modèle de vie en société numérique peu dense et ne pas investir massivement pour une impossible égalité des territoires. En revanche, un minimum de service public doit y être maintenu au nom de la solidarité nationale. Nous devons aussi trouver une façon de valoriser dans la comptabilité publique la contribution à la production de biens naturels (air et eau en particulier) des départements ruraux et montagneux, moins peuplés.

8. La chance de la France est que le tourisme et la société post-touristique de la nouvelle économie se concentrent pour partie sur les littoraux et dans les territoires du Sud vidés au XIX^e siècle, recréant ainsi, malgré tout, une forme d'homogénéité nationale. La situation est bien plus difficile au nord de Londres ou au sud de Rome, voire au nord de l'Allemagne, pays où les révolutions technologiques successives ne permettent pas la reconquête des territoires hier délaissés.

9. Les évolutions que nous vivons ne relèvent plus de l'opposition entre girondisme et jacobinisme. Nous ne sommes plus en 1789, en 1871, en 1958 ou en 1981. Nous sommes emportés par une révolution technologique et scientifique qui fait plus ou moins son œuvre selon les lieux, mais qui est présente partout. Le niveau national est le niveau premier avec un État alerte – à la fois léger et rapide, mais aussi vigie pour le monde. Mais l'atout de chaque culture territoriale et ses qualités locales, culturelles ou économiques ne peuvent être négligés. Il faut accepter que notre société cherche « en même temps » un plus d'État et un plus d'autonomie pour les territoires, les individus et les organisations. Le pouvoir actuel n'a pas encore trouvé ce point d'équilibre. Certes, avec un siège au Conseil de sécurité de l'ONU mais seulement 1 % de la population mondiale, la France est un acteur international majeur bien qu'avec des moyens limités. D'où l'enjeu européen, mais aussi la nécessité de renforcer sa cohérence interne. Des deux côtés il est question de la valorisation de diversités territoriales, historiques ou culturelles, ce qui fait encore largement défaut à notre culture. On voudrait soit une Europe française, soit une France moniste. La puissance ne vient-elle pas plutôt aujourd'hui de l'alliance des diversités ? Peut-on penser un État jacobin dans une Europe et des régions girondines ?

10. Dans ce contexte, il faut affirmer un droit à la métropole pour tous qui peut être favorisé par les réformes territoriales engagées sous le quinquennat de François Hollande. La réforme des régions a donné une métropole à presque chaque Français. On compte huit vraies métropoles pour treize régions, et certaines de ces régions, comme la Normandie, sont si proches de Paris que cette dernière est leur vraie métropole régionale. Définir un droit à la métropole veut dire que l'essentiel des politiques régionales se transforme en politiques horizontales d'échange

et de complémentarité métropoles/hors-métropoles pour la nourriture, pour les loisirs, les études, la santé, la culture, l'énergie, pour purifier l'air et l'eau ! Par exemple, les départements sans métropole pourraient construire des cités universitaires dans les métropoles pour leurs jeunes. Par exemple, le pass culture de 500 euros qui doit voir le jour en 2019 pourrait intégrer des transports, on pourrait penser à la gratuité des transports publics régionaux... La région ne doit pas être un État miniature, mais l'acteur horizontal d'un État léger et vertical.

11. Dans ce contexte, le couple métropole/région devient central sur le territoire et doit travailler en complémentarité. On pourrait penser à un conseil territorial auprès du Premier ministre qui réunisse régulièrement les treize présidents de région et les treize présidents des capitales régionales. Les départements, pour leur part, seraient fusionnés avec les métropoles régionales, et les départements ruraux deviendraient des acteurs régionaux dont les présidents se réuniraient en bureau de la région autour du président régional élu.

12. Dire cela, c'est dire aussi que la démocratie territoriale doit redevenir limpide et transparente. On a empilé les structures électives : la mairie d'arrondissement, la mairie centrale, la communauté de communes ou la métropole, le département, la région, la nation, l'Europe. Chacun voit bien que les autorités symboliques les plus puissantes – notamment les maires – n'ont plus autant de pouvoir qu'auparavant – même si elles en gardent trop, selon moi, sur le foncier – et que cette multiplication « démocratique » a affaibli l'intérêt des électeurs tout en multipliant les mandats à indemnités – réponse masculine intelligente, cela dit, à la parité... Il faut rendre visibles les principales instances démocratiques – mairies, régions et métropoles – et diminuer le nombre des autres instances, qu'elles soient élues directement ou au second degré.

Une simplification démocratique de grande ampleur doit donc être entreprise, avec des maires et des présidents de région et de métropole élus directement, et des découpages territoriaux universels – par exemple, fusion des cantons et des communautés de communes ; un député par département au minimum, et les autres élus à la proportionnelle nationale ; fusion entre départements et métropoles ; maintien des départements ruraux comme base électorale des régions et territoires de gestion de la solidarité (RSA¹, CAF²...). Le sujet est ouvert, mais on ne peut se satisfaire de quatre décennies de multiplication du nombre de niveaux électifs et du recul massif de la participation populaire.

13. Enfin, la fusion entre la région capitale et la métropole du Grand Paris devrait être la bonne échelle pour l'action publique, surtout si l'on sait créer entre les 1 272 communes de cette région (rien que cela !) et le Grand Paris des structures démocratiques relais et doter cette nouvelle entité d'un responsable élu. La politique foncière devrait aussi être pensée dans le cadre d'un PLU³ au niveau métropolitain apte à favoriser les constructions de logements et d'équipements dont une « cité » de 12 millions d'habitants a besoin tout en protégeant suffisamment de terres arables et d'espaces de nature. La crise du logement en Île-de-France est très liée à l'absence de politique foncière conjointe, nombre de petites communes bloquant leurs sols sans vision d'ensemble. La France est un des pays les plus décentralisés au monde en matière d'urbanisme, ce qui est peu compatible avec les mobilités modernes et la logique des métropoles. Aussi une nouvelle logique démocratique des métropoles, avec un poids foncier plus important et dégagée du « conseil des maires » qui aujourd'hui fait bien souvent office

1. Revenu de solidarité active.

2. Caisse d'allocations familiales.

3. Plan local d'urbanisme.

de lieu de pouvoir – et de négociations fort complexes de redistribution des ressources, arrivant, en fin de compte, à un résultat à peu près proportionnel aux investissements de chacun (!) –, est valide pour toutes les métropoles françaises et en limite le développement. La métropole du Grand Paris devrait en outre favoriser des projets d'importance nationale ou européenne comme le plateau scientifique de Saclay ou le centre commercial et de loisirs EuropaCity, tout en soutenant une politique agricole de proximité innovante et le développement d'espaces récréatifs dans une région riche en patrimoine naturel et culturel. Tout cela doit être mis en cohérence par un Grand Paris régionalisé.

REPENSER LA POLITIQUE DITE « DE LA VILLE »

Depuis presque quarante ans, on parle de « politique de la ville ». Bernard Tapie en fut le deuxième ministre (après Michel Delebarre), Jean-Louis Borloo vient de présenter un nouveau rapport sur cette question. Curieux, le choix de ces hommes entreprenants et disruptifs – très proches – pour un tel sujet. Mais quel est le sujet ? La pauvreté ? Des banlieues mal construites après les Trente Glorieuses ? Des quartiers de jeunes dans une société vieillissante ? Un décrochage scolaire massif ? Le refus des entreprises d'embaucher les jeunes des banlieues même quand ils ont de bons diplômes ? De hauts lieux du trafic de drogue ? Des familles éclatées ? Une minorité musulmane arrivante que l'on ne sait pas reconnaître et honorer ? Une avant-garde de ce que certains voient comme un « grand remplacement » ? Ou un réservoir des grandes cultures du Sud enfin intégré dans le corps de la France ? Un vivier de terroristes ?

Et d'ailleurs, n'y a-t-il qu'un sujet ? La situation en Île-de-France et à Marseille, avec une forte crise du logement social, est-elle généralisable ? Le décalage entre ces « quartiers » et la classe politique qui les représente n'est-il pas un problème ? Qui d'ailleurs y habite vraiment, sauf quelques derniers élus PC ou des élus FN et quelques maires « héroïques » ? On a vu monter en Île-de-France de grands politiques venus d'Espagne ou d'Italie, de Hongrie (et... de Corse), mais pourquoi aucun d'Algérie, du Maroc ou d'Afrique noire (excepté quelques « pieds-noirs », d'ailleurs plutôt nés en Tunisie ou au Maroc) ? Et si c'était nous qui les refusions ?

De nombreux élus de terrain, des associations de « quartiers », des mères isolées ou rassemblées, des unions de patrons comme ceux des quartiers nord à Marseille, l'Anru¹ se battent. Et il faut continuer. Mais au-delà, comment transformer les situations ? Comment retrouver la citoyenneté, la sécurité, le vivre-ensemble, l'éducation, l'emploi, le désir de l'autre ? Essayons d'avancer. Pour ce faire, il faut réfléchir dans une triple temporalité.

1. Dans l'immédiat, il faut donner aux 500 000 jeunes laissés pour compte de ces « quartiers » une formation, un revenu et un statut. Il faut penser ces jeunes pour la société de demain, pas pour celle d'hier. Ils ont besoin de quatre apprentissages : l'école, bien sûr, le travail, mais aussi le voyage et l'amour – les deux derniers étant souvent liés et très absents dans ces quartiers. Il n'y a pas d'ordre. Un jeune en décrochage scolaire peut voyager, un étudiant peut passer par le salariat, un voyage en groupe peut favoriser l'amour. Il faut penser un projet du devenir-adulte qui soit celui de la société où nous sommes entrés, et non un projet pour la société d'hier. L'intégration dans la société par le travail qui découlerait lui-même des études n'est plus qu'un modèle parmi d'autres. La

1. Agence nationale pour la rénovation urbaine.

proposition de revenu universel pour les jeunes de 16 à 25 ans, que nous formulons un peu plus loin¹, serait aussi une piste intéressante.

Il faut aussi se demander combien, parmi les 500 000 jeunes des « quartiers » que l'on considère comme « peu occupés », vivent de trafics divers, dont celui de la drogue, ou de la prostitution. Une étude de 2016 menée par l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) évoque 236000 équivalents temps-plein, et 1,1 milliard de chiffre d'affaires rien que pour le haschich. Sans TVA ni charges sociales ou impôts. Environ 3 milliards pour l'ensemble des drogues... avec près de 10 % des Français qui sont consommateurs. Ces estimations sont imprécises. Les Italiens, quant à eux, estiment leurs consommations à 14 milliards, les Britanniques, à 5 milliards. Autrement dit, nous sommes face à une économie employeuse bien plus puissante que les politiques publiques. Il faut penser la « mondialisation des vices » et leur contrôle, c'est-à-dire leur régulation au niveau accepté par les populations. L'État ne saurait définir une morale de l'intime. J'ai développé ces réflexions dans un livre récent².

Je suis un adversaire résolu de la consommation des drogues, mais pas un aveugle. Le temps de la prohibition est terminé. Celui de la régulation commence. D'après une étude du think tank Terra Nova de juin 2018, 51% des Français y sont favorables³. Il y a là pour « les quartiers » un levier de développement considérable dont on fait un frein et, souvent, une voie vers le terrorisme. Il faut faire disparaître la peur des « quartiers », la nôtre et celle de leurs habitants. Et mettre fin à cette guerre des gangs qui tue tant de jeunes et bloque tout développement.

1. Voir p. 58.

2. Jean Viard, *Quand la Méditerranée nous submerge. Réfugiés, terrorisme, quartiers, populisme...*, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2017.

3. Terra Nova, *Les Français et le cannabis*, juin 2018.

2. Ensuite, il faut réfléchir à la France que nous voulons à très long terme, à la place de la diversité des cultures et des lieux que nous sommes prêts à vivre ensemble. Sommes-nous prêts à accepter que la France devienne une nation de diversité – des femmes et des hommes, des « vieux Français » et des biculturels euro-africains, des provinces et des métropoles ? Pouvons-nous sortir de la culture moniste qui a légitimé la colonisation au nom des valeurs prétendument supérieures de notre civilisation, et nous sentir plus forts de devenir un pays multiculturel régi par nos règles laïques ? Et pour penser ainsi à très long terme, pouvons-nous y mettre une logique d'intérêt et imaginer que le développement, notamment, des entreprises productrices de biens publics dont manque tellement l'Afrique pourrait être le fruit de la biculturalité d'une partie de nos banlieues associées à nos grandes entreprises spécialisées dans ces biens publics ? L'immigré comme ressource pour le XXI^e siècle, et non comme charge ? Nous exhortons nos enfants à devenir biculturels grâce à Erasmus, mais nous méconnaissons les biculturels déjà là. Acceptons de regarder nos désirs obscurs et nos peurs.

Ces perspectives doivent être abordées, comme le disait Michel Marié dès 1977 dans *La Fonction miroir*¹, en ayant conscience du fait que le problème des « quartiers » et des immigrés n'est pas d'abord une question de politique en direction des quartiers et des immigrés, mais un effet miroir des problèmes de l'ensemble de la société. C'est l'incapacité de cette dernière à penser l'altérité qui empêche d'intégrer l'autre et lui refuse une place dans la République. Ce que l'on désigne faussement comme les échecs de la politique de la ville, avant d'être lié à un manque de moyens financiers, résulte du fait que la société française n'a pas fait un travail sur elle-même.

1. Tewfik Allal, Jean-Pierre Buffard, Michel Marié et Tomaso Regazzola, *Situations migratoires. La fonction miroir*, Paris, Galilée, 1977.

Quel que soit le nombre de milliards déversés, jamais on n'effacera le fait que nos villes ont des faubourgs où le migrant arrive, s'y transforme, y fonde une famille et, parfois, s'y enracine. Et jamais on n'effacera le fait que le refus de son altérité qu'on lui oppose en guise d'accueil lui fait peu à peu perdre foi dans la promesse républicaine. Cela crée une béance de sens et de désir par où s'introduit un autre sens, venu de loin et en plein développement, que l'on appelle tradition, et parfois islamisme. Cela concerne en particulier une partie de la jeunesse. Tout ne passe pas « par l'entreprise et l'emploi », contrairement à ce qu'écrivait Jean-Louis Borloo¹. Ils ont leur importance, certes, mais il existe d'autres chemins possibles au niveau des modes de vie comme à l'échelle des grandes batailles culturelles. Les chemins de l'intégration dans une société où les temps libres et privés ont pris le pas sur le temps de travail ne peuvent être les mêmes que dans la société industrielle d'hier.

Intégrer l'arrivant (et non l'assimiler) est donc un travail qui reste largement à effectuer et que, peut-être, Emmanuel Macron a entamé avant son élection, un soir de février 2017 à Alger, en affirmant que la colonisation était un crime contre l'humanité. Le service militaire universel ou la mise en débat des relations entre religions et République peuvent aussi ouvrir des pistes. Mais, face à des projets singuliers, une approche globale est nécessaire. Elle doit être culturelle et donc devenir le cœur de la politique de notre ministère de la Culture. Au-delà du soutien à la création, à la diffusion et à la démocratisation culturelle, c'est en effet l'altérité culturelle comme modèle central que la France doit porter haut dans le monde, et d'abord vis-à-vis d'elle-même. L'ouverture à l'autre est un passage obligé d'un vivre-ensemble renouvelé. Est-elle possible ? La voulons-nous seulement ?

1. Jean-Louis Borloo, *op. cit.*

3. Ce n'est qu'après avoir pensé le court et le long terme que l'on peut penser le moyen terme – éducation, culture, transports, service public, solidarité... – et tout faire pour appliquer les règles de la République. La question est devenue différente dans les métropoles de province, où l'on peut développer les liens de citoyenneté par la création de nombreuses communes nouvelles – et, dans les très grandes métropoles, des conseils territoriaux multiples –, et en Île-de-France, où l'histoire politique et la densité des arrivants créent une situation plus complexe.

Il est temps, après la période coloniale, puis la décolonisation, de penser l'Europe avec le Sud, et le Sud avec le Nord dans un rapport d'égalité. Nous ne devons pas capter les jeunes élites de l'Afrique pour compenser les erreurs de notre système d'éducation, pour avoir des médecins moins chers, des ingénieurs, des architectes, des infirmières... Nous devons accueillir les réfugiés, les victimes, dignement, et surtout penser à long terme un lien franco-africain et euro-africain. Celui qui le fera sera grand devant l'histoire.

4. Ce qu'on appelle « les quartiers » correspond très largement aux grands ensembles, voire aux communes périphériques construites après 1960 pour accueillir les pieds-noirs ou loger les travailleurs autour d'un modèle urbain salariat – voiture – grands ensembles – grandes surfaces – grandes vacances. La population pauvre a pourtant d'autres lieux de vie : les campagnes, de manière diffuse, certaines régions anciennement industrielles, des quartiers très urbains aussi, comme le troisième arrondissement de Marseille. Mais la plupart d'entre nous avons assimilé « quartiers », pauvreté et grands ensembles. Dire « quartiers » porte un sens fort. C'est désigner ces espaces comme lieux à problèmes de la ville, et non comme sas d'entrée d'arrivants. C'est les désigner comme un territoire de stock de peuplement plus que de flux, alors même que 50% des enfants d'immigrés deviennent

propriétaires, quelquefois là, souvent aux environs, dans ce que l'on appelle parfois des « HLM à plat ». L'expression « politique de la ville » devrait être abandonnée. Il y a une forme de dérision à l'employer pour ce qui n'est justement pas tout à fait « de la ville ».

5. De ce point de vue, la politique concernant « les quartiers » doit être pensée comme une politique appliquée à des lieux carrefours, d'une part entre l'Europe et les pays d'origine des immigrés, d'autre part entre le cœur de la métropole et le hors-métropoles. Les quartiers périphériques des métropoles ont en effet souvent des liens entre eux, ou avec des villes extérieures à la ville centre. Il ne faut pas toujours se focaliser sur l'accès des habitants des périphéries au centre, qui correspond en partie au modèle urbain des beaux quartiers. Chacun peut avoir sa propre centralité. Et son propre espace secondaire, éventuellement, au sud de la Méditerranée.

Depuis 1871, la France rêve de faire disparaître les altérités en les intégrant au corps reçu de la nation par des politiques successives. Depuis 1962, croyant laisser une altérité décidément inintégréable au sud de la Méditerranée, la France a pensé les pieds-noirs comme simplement français – alors que leur altérité nous a beaucoup enrichis –, et les nouveaux arrivants immigrés ont été pensés par leur profession généralement brassière ou manœuvrière. Au fond, l'idée d'assimilation reste sous-jacente, avec un problème insurmontable face à des couleurs de peau et des croyances religieuses différentes. Un ministre « de la Ville » ne peut qu'échouer à franciser des habitants par des politiques immobilières. Par conséquent, l'important travail accompli depuis près de quarante ans est masqué, car s'il améliore la vie des habitants des « quartiers », il est inapte à faire disparaître ces « quartiers » en tant que tels pour les fondre dans la cité.

En outre, il faut intégrer notre perception des migrants arrivés plus ou moins récemment à notre nouvelle culture de la mobilité généralisée,

et faire accéder à notre civilisation de la mobilité des migrants anciens ou récents que l'on rêve absurdement de sédentariser selon le modèle social d'hier. Penser « les quartiers » en partie comme des gares renouvelle le regard ! Les pays d'origine sont souvent à moins de trois heures d'avion de Paris et joignables instantanément par téléphone ou Internet. Les migrations ne sont donc plus que partielles.

6. Certains « quartiers » peuvent devenir des quartiers ordinaires de cités en expansion, et l'on peut à terme y faire ville avec tous les attributs éducatifs, culturels et productifs d'un territoire intégré dans la ville. Pensons au deuxième arrondissement de Marseille ou à Montreuil.

7. D'autres « quartiers » sont des faubourgs par où les arrivants passeront toujours avant d'intégrer la société. Ces quartiers/faubourgs semblent stagner. On parle même d'échec de la politique de la ville, alors que ce sont majoritairement des lieux de passage. Certes, il y a un stock de population localisé : ceux qui ont décroché de l'intégration, en particulier en abandonnant l'école ; ceux qui font leur business en marge de la légalité, à l'abri de ce territoire/groupe ; et enfin ceux qui viennent d'arriver avec une culture et des croyances élaborées ailleurs.

Là, le cœur de notre politique doit être de favoriser la mobilité pour développer les flux de population au détriment des stocks. Il faut penser ces populations dans le nouveau modèle culturel de mobilité et de discontinuité qui réorganise nos sociétés numériques, et cesser de leur proposer une politique de stabilité dépassée.

8. Il faut accepter le fait qu'il y aura toujours des arrivants, même s'il est légitime de réguler leurs flux. Mais personne ne devrait repartir de France sans avoir reçu une formation, car, demain, cela peut ouvrir des portes à nos entreprises dans les pays du Sud. Plus généralement, nous devons penser à l'utilité économique des flux migratoires dans une vision prospective des relations euro-africaines au XXI^e siècle. Les flux

de population sont un des aspects humains de la mondialisation dont nous devons faire une force de long terme tout en les régulant. Que ceux des migrants qui sont autorisés à demeurer sur notre sol bénéficient tous d'un parcours résidentiel et linguistique, adossé à une formation et organisé par la puissance publique : notre République joindra alors valeurs et utilitarisme.

9. Il faut, comme après 1871, faire confiance à la démocratie pour intégrer. En instituant une République villageoise avec 500 000 élus locaux, Jules Ferry sut lier la France et la République. Au sein des grandes métropoles, on pourrait mener une politique analogue et profiter de ce nouveau cadre juridique pour multiplier les communes de plein exercice au sein des métropoles : commune du Mirail (60 000 habitants) à côté de Toulouse, de l'Estaque/Saint-Joseph à côté de Marseille (200 000 habitants). On pourrait également penser par communes plus petites, quasi par grands ensembles – ou morceler les métropoles en conseils de territoire à l'intérieur des grandes communes. Il y en aurait trois dans Marseille, par exemple. Il faut y réfléchir, mais revenir à l'idée que la démocratie de proximité intègre.

Notre modèle électoral communal pourrait généraliser le modèle PLM¹ à l'ensemble des villes, avec des pouvoirs forts attribués aux mairies d'arrondissement. Il faudrait chercher une forme politique avec un maire élu au suffrage direct et un conseil municipal fédérant les équipes des arrondissements. La question démocratique est essentielle pour sortir « les quartiers » de l'exceptionnel normatif et administratif, et pour donner du poids aux minorités. Les 1500 « quartiers prioritaires » de la politique de la ville pourraient alors disparaître comme cadre d'organisation au profit, la plupart du temps, de communes nouvelles. Réécoutons ce que disait Jean-Claude Boulard, maire du Mans,

récemment décédé : « La démocratie en France dépend de l'habitat : les habitants de 500 logements organisés horizontalement sont défendus par un maire et un conseiller général, verticalement, s'ils ont de la chance, ils ont un gardien d'immeuble. » Tout est dit.

10. L'investissement dans l'école, le sport et la culture, à l'égal de ce que l'on fait pour les enfants des quartiers aisés, est évidemment indispensable dans « les quartiers ». Le dédoublement des classes du primaire partout où intégration et apprentissage se télescopent est également une piste importante. On pourrait instaurer sur tout le territoire national une mise en visibilité de l'éducation en choisissant une couleur unique pour tous les véhicules et matériaux éducatifs, de la maternelle à l'université, comme on l'a fait pour la Poste ou les pompiers. La couleur de l'éducation pourrait être le vert. Certaines villes « difficiles » pourraient mettre à disposition des enseignants qui acceptent de s'engager à long terme dans les collèges de ces villes un véhicule électrique de fonction de cette couleur, comme le font de nombreuses entreprises privées pour leurs salariés.

11. Il faut cesser de vouloir contourner la présence de l'islam. Les mosquées de France totalisent 480 000 mètres carrés, soit la possibilité de prier pour 480 000 hommes – les rituels pour les femmes étant différents. Cela suffit en période ordinaire, mais pas durant le ramadan. Surtout, ces lieux sont peu visibles, peu esthétiques et sont rarement liés à un centre culturel ouvert à tout public. Il y a là un enjeu majeur pour la reconnaissance de cette nouvelle religion en France et en Europe. On pourrait favoriser la création d'une grande mosquée par capitale régionale. Une politique dynamique des carrés musulmans dans les cimetières est un autre enjeu primordial de respect et d'intégration. On pourrait réorganiser les onze jours fériés, sans en supprimer mais en les redistribuant, pour instaurer une semaine de pont

1. La loi PLM est la loi relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon.

au début du mois de mai, et surtout accorder des jours fériés aux cultures juive et musulmane. On pourrait remplacer la commémoration de l'armistice signé à Rethondes le 11 novembre 1918 par une Journée de la paix et de la mémoire, et instaurer une Journée de la Terre. Six fêtes catholiques sur onze jours fériés, c'est beaucoup : la Conférence des évêques de France pourrait abandonner deux jours aux autres cultes.

12. Plus de 30 % des logements des « quartiers » sont occupés par des femmes seules avec enfant(s), souvent peu diplômées, sans permis de conduire et avec des horaires de travail éclatés et décalés. Cela représente un million et demi de femmes et deux millions d'enfants. Un accès privilégié aux services de garde d'enfants avec des horaires d'ouverture élargis, une nuit complète de garde le vendredi... – autrement dit, une attention prioritaire accordée à ces situations est un enjeu majeur d'intégration. Car là est le cœur de la pauvreté et de l'exclusion dans notre société. Et nous sommes souvent là face à un monde sans pères – moins de la moitié des enfants voient leur père tous les mois. Les pensions alimentaires rarement payées pourraient être prises en charge par l'État et récupérées sur la feuille d'impôt des pères. L'allocation de parent isolé devrait être renforcée pour les mères et donner de nouveaux droits.

13. La brouette et la souris : « l'Arabe » n'est pas destiné de père en fils à pousser une brouette de chantier ou à serrer des boulons chez Renault. D'ailleurs, ces tâches sont de plus en plus réalisées par des robots. Et si de nombreux jeunes issus des immigrations récentes progressent par l'école, ils sont très souvent confrontés aux refus d'embauche du fait de leurs origines, ce qui freine leur intégration dans la société et démobilise les plus jeunes vis-à-vis de l'école. Le refus de l'altérité est d'abord vrai au moment de l'embauche. Aussi faut-il faire basculer ces quartiers dans l'hypermodernité numérique, comme le

propose Jean-Louis Borloo¹. La révolution numérique ouvre des portes à toutes sortes de cultures et de formations. Si Uber et d'autres plateformes numériques peuvent poser au monde du travail et à la protection sociale de nouvelles questions et de nouveaux défis, et si l'on doit mieux veiller à ce qu'ils ne créent pas une autre précarité, ils offrent un champ de possibilités inexplorées pour nombre de jeunes issus des « quartiers » (le niveau de l'examen mis en place pour sélectionner les chauffeurs Uber paraît discriminatoire).

14. La plupart des « quartiers » sont des lieux multiculturels. Leur jeunesse doit être formée à des métiers pouvant valoriser sa biculturalité pour les échanges euro-africains ou euro-asiatiques de demain. Il est temps de mobiliser les jeunes d'Europe sur le développement de la Méditerranée et de l'Afrique. Il faut se demander ce que la France sait et peut accomplir dans la construction de l'Afrique avec les Africains et ceux qui en France les connaissent bien, et comment elle peut faire avancer l'Union européenne dans cette direction. L'Europe sans son Sud est orpheline de la moitié d'elle-même. Jésus n'a jamais quitté la Palestine, ni saint Augustin, l'Algérie.

Le continent africain au XXI^e siècle a beaucoup plus besoin de biens publics que de biens privés, ce qui est justement un des points forts de l'économie française. Et nous devons compter, pour valoriser ces points forts, sur les jeunes qui vivent dans nos « quartiers », qui sont français, ont été éduqués dans nos valeurs et notre culture, et qui bénéficient d'une seconde culture. Il faut proposer des formations en phase avec ces objectifs économiques. On pourrait déjà jumeler chacun de nos lycées, chacune de nos universités, avec un lycée ou une université d'un pays africain. Il faut utiliser la double culture des jeunes issus de

1. Jean-Louis Borloo, *op. cit.*

l'immigration pour en faire des acteurs du développement de nos entreprises – en particulier vers les Suds.

Mais il faut penser aussi à donner aux jeunes des quartiers une place au centre de chacune de nos métropoles : créer des cités étudiantes en centre-ville par exemple, avec pour tout jeune des « quartiers » et des villages le droit d'effectuer sa terminale dans un lycée du centre-ville.

15. Enfin, il faut oser affronter la question de la drogue. À quoi cela rime-t-il d'interdire une chose que l'on peut se procurer devant tous les collègues ? Ne ferions-nous pas mieux, comme au Portugal ou en Californie, d'aider la jeunesse à consommer la drogue de manière raisonnable, d'en faire une production et un commerce nationaux contrôlés, et de libérer « les quartiers » de son emprise ? Nous pourrions faire produire la drogue par des paysans français, interdire seulement son importation et la soumettre à des taxes ; autoriser la production pour un usage personnel, tout en le limitant ; mettre en valeur l'expérience acquise par les dealers, qui ont un savoir-faire commercial, logistique, etc. D'abord, on accorderait des licences commerciales pour la vente de drogue aux dealers connus et condamnés, à charge pour eux de continuer à travailler dans leur « quartier » et d'y investir plutôt que de réinvestir des bénéfices illicites à l'étranger. C'est la politique menée en Californie avec un certain succès. Et une drogue légalisée pourra enfin être combattue comme on combat le tabac, en particulier pour lutter contre sa consommation par les moins de 18 ans.

L'économie parallèle tient largement « les quartiers », y favorise la violence et rend souvent dérisoires les efforts publics. Nos politiques moralisantes sont un échec coûteux, d'abord pour ces « quartiers » où la vie est impossible, et ensuite pour la jeunesse. Enfin, le mouvement de dépenalisation est puissant au niveau mondial. La République ne peut continuer à affirmer une politique qu'elle est incapable de mettre en place, car elle dévalorise ainsi ses propres valeurs.

16. Dans les grandes villes, les 20 à 25% de logements sociaux imposés par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) doivent être une obligation par arrondissement, et non à l'échelle de la ville, afin d'éviter que la plupart des logements sociaux soient concentrés dans les mêmes quartiers. Les quartiers nord à Marseille sont l'exemple même de ce que l'on n'aurait jamais dû construire.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE LA FAMILLE

La société du travail et des loisirs s'est complexifiée. La place du travail a changé, un tiers seulement des déplacements y est lié. Les classes sociales ne se répartissent plus en quartiers ouvriers ou bourgeois. Les métropoles se « boboisent » en se réorganisant autour des fleuves et des rivages. La classe ouvrière a perdu ses forteresses et s'est diluée dans un vaste périurbain résidentiel. « Le monde du travail », comme on disait, est devenu propriétaire et a quelque chose à défendre, à transmettre. La multiplicité des petites entreprises favorise l'instabilité et une culture populaire proche de celle des petits patrons. Ces bouleversements sociétaux et géographiques sont à la base des bouleversements politiques de nos sociétés. Les classes populaires ne font plus territoire, or une classe sans territoire n'est plus vraiment une classe sociale. Elle redevient une foule dispersée.

Dans ce contexte, le premier lien redevient la famille. Mais une famille dans une société de la famille tribu large et mobile. La famille est le premier motif de nos déplacements et dessine le territoire que nous parcourons le plus. Cette question délaissée est au cœur de nos relations aux territoires, car nos déplacements sont d'abord intra-familiaux.

70 % de nos déplacements concernent des pratiques éducatives ou familiales au sens large (courses, visites, éducation, culture, loisirs, vacances). Surtout, dans notre société individuée et discontinue, la famille réinventée, famille tribu amicalo-biologique, est notre structure inclusive fondatrice. La famille institutionnelle, celle du devoir, est morte après 1968, mais ce n'est pas toute la famille qui est morte, uniquement celle fossilisée par les codes bourgeois. Après-guerre, même l'ouvrier appelait sa femme « ma bourgeoise », surtout s'il parvenait à faire en sorte qu'elle cesse de travailler. Une nouvelle famille est née, plus libre, plus instable, plus érotique, plus discontinue. De plus en plus, c'est elle qui « tient » encore notre société – mais pas pour tous et pas partout. La vraie exclusion, aujourd'hui, n'est-ce pas d'abord l'exclusion de la vie familiale ?

70 % des départs en vacances se font en famille, 20 % des embauches sont liées à un conseil ou à une recommandation donnés par un membre de la famille (9 % sont trouvées par Pôle emploi)... Entrés dans une société quatre générations, nous sommes grands-parents à 53 ans et perdons nos propres parents vers 63 ans. Entre les deux se déroulent dix années cruciales pour l'avenir de notre vivre-ensemble. En outre, 48 % des Français rêvent de déménager quand ils prendront leur retraite, pour revenir dans leur région « d'origine » ou s'installer dans la région où ils ont aimé prendre leurs vacances.

L'allongement constant du temps des quatre apprentissages fondateurs (éducation, amour, travail et mobilité) prolonge l'âge de la jeunesse jusque vers 27, 28 ans, âge massif du premier CDI et du premier bébé. La démocratisation de ces quatre apprentissages est un enjeu majeur délaissé ; elle doit être menée de front et non pas successivement. Notre vision de l'éducation classique doit être profondément revisitée en pensant aux jeunes qui ne voyagent jamais et ont une vie privée peu libre.

Une politique territoriale de la famille, enfin, touche chacun et est peu coûteuse. Les couches moyennes et aisées la pratiquent librement suivant de multiples modalités par des déménagements dans le parc privé. Mais les politiques sociales l'ignorent. Or ce serait une source importante de mieux-vivre et d'économies, car la solidarité intrafamiliale est évidemment gratuite. Et s'intéresser à la famille n'est pas un choix politique conservateur, mais la conséquence d'une observation de la société actuelle, même si un lecteur de droite va sans doute adhérer immédiatement au propos, et un lecteur de gauche, se hérissier. Mais continuons. On pourrait mettre en place les choses suivantes.

1. Définir une politique de regroupement familial dans le parc du logement social et étudier en permanence la distance parents/enfants, comme en Italie, pour favoriser les solidarités intergénérationnelles. On pourrait demander à l'Insee d'étudier la distance parents/enfants, et donner la priorité aux parents qui demandent le voisinage dans les logements HLM. Le but est que les familles populaires puissent aider leurs jeunes mamans puis leurs vieux parents, en particulier dans « les quartiers », où plus de 30 % des mamans vivent seules.

2. Il faut une politique des aidants familiaux des personnes âgées, car les Ehpad ne sont pas un modèle généralisable. Et 70 % des aidants familiaux des personnes âgées sont des femmes, mais nous ne les favorisons pas, ni ne cherchons à instaurer plus d'égalité homme/femme ou une plus grande proximité entre les générations. Dans le cadre de la loi sur les retraites, ne peut-on attribuer des points supplémentaires à ces aidants familiaux ?

3. On pourrait instaurer un « marché » national des 4,5 millions de logements HLM pour faciliter le départ des personnes qui veulent, au moment de leur retraite, quitter les très grandes métropoles en manque de logements pour les villes moyennes des régions touristiques

en manque de ressources, comme Quimper ou Apt. Il y a là un marché « gagnant-gagnant » à organiser.

4. On pourrait instaurer la régionalisation des concours de la fonction publique pour cesser de casser les familles en envoyant les jeunes loin de leurs parents, voire de leur conjoint.

5. On pourrait instituer un voyage de dix jours en France pour les jeunes de 16 ans afin que chacun découvre la mobilité et connaisse les hauts lieux symboliques de notre pays (place de la Bastille, Champs-Élysées, Verdun, Saint-Denis, Grande Mosquée de Paris, synagogue de Carpentras, Mont-Blanc, Méditerranée, Bretagne, Saclay...). Le thème? Être Français, c'est connaître la France. Et apprendre le voyage, c'est déjà faire un pas vers le marché du travail.

6. Le voyage Erasmus généralisé doit faire partie des apprentissages fondateurs.

7. On pourrait créer une allocation pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le temps d'apprentissage pour la jeunesse s'est beaucoup allongé, tant le monde est devenu complexe. On pourrait considérer que, de 16 à 25 ans, on a un statut d'apprenti de l'âge adulte qui mêle études, voyages, périodes de salariat, logement en cité U ou en colocation aidée en centre-ville. Pour recréer une cohésion de la jeunesse de France et favoriser l'autonomie des jeunes, on pourrait repenser les politiques de soutien à la jeunesse et accorder directement, dès 16 ans, une allocation universelle ; et ce jusqu'à 25 ans, âge où chacun s'approche du CDI et commence à former un couple stable – on devient parent autour de 30 ans. De 16 à 25 ans serait ainsi instituée une période d'apprentissage des autonomies (éducation choisie, travail, voyage, amour) avec un revenu unique pour tous sur projet de 400 à 500 euros mensuels (outre le logement). Les familles auraient le choix de garder la part fiscale et

de prendre l'allocation ou non – une allocation fiscalisée. Et ce, en lieu et place des allocations familiales, bourses et parts fiscales par famille. Cette allocation serait attribuée en échange d'un engagement : école, salariat, bénévolat associatif, voyage sur projet. Cinquante ans après Mai 68, le temps d'un vrai statut pour les jeunes est venu.

8. En outre, chaque jeune devrait pouvoir travailler pour 3 000 euros annuels déclarés, mais sans charges, comme en Belgique, pour généraliser la culture du salariat et du service en parallèle des études, et non après. Le montant de ces mesures est bien sûr à étudier, mais elles remplaceraient pour partie des ressources aujourd'hui dévolues aux familles et permettraient de faire baisser le coût du service dans de nombreuses activités liées aux services à la personne et au tourisme.

9. Dans le même ordre d'idées, il s'agirait de repenser les pensions de réversion, pour éviter la pauvreté des futures retraitées dans une société caractérisée par l'instabilité des couples et dans un contexte où les naissances hors mariage sont majoritaires. Il s'agirait de réorganiser les réversions de pension pour les pondérer par enfant en complément du mariage. 60% des bébés naissent hors mariage et, à Paris, un couple marié sur deux divorce dans les cinq ans. Il est urgent d'en tenir compte, car la réversion est un enjeu majeur de la fin de vie. Il s'agit de remédier au problème des petites retraites, qui concerne en particulier les femmes des quartiers les plus populaires.

10. Ces mesures doivent être universelles même si, dans la réalité, elles vont d'abord transformer la vie des quartiers populaires. Une universalité au nom d'une règle commune qui rassemble la jeunesse et les retraités, les femmes seules et leurs enfants, au lieu de segmenter les générations. Cela va dans la logique de la retraite universelle actuellement à l'étude.

CONCLUSION : POUR UN QUATRIÈME PACTE TERRITORIAL

Il est temps de nous mobiliser pour que les bouleversements que l'on est en train de vivre en matière de politique territoriale comptent pour la France autant que 1789, 1871 ou 1958. Car le territoire national, soumis à de fortes pressions d'éclatement, a besoin d'une politique nouvelle, cohérente, disruptive et surtout partagée et comprise par tous : celle liée à une vision nouvelle de la nature et de la terre travaillée ; celle de la révolution numérique, collaborative et métropolitaine ; celle de la diversité dans un corps de pensée moniste ; celle des flux migratoires dans un monde devenu un. Une humanité une dans un monde un qui repose la question du local et du global, du repère et du repaire.

Cette politique nouvelle devra être pensée pour une société de mobilité et de discontinuité – parfois autant subies que choisies – des liens et des rapports aux lieux. Nouvel art de vivre et mondialisation doivent être pensés ensemble pour renforcer une République de service et de protection. Mais, pour ce faire, il faut une utopie de la France innovante, terrienne et écologique, sociale et urbaine. Une France rassembleuse à un moment où le socle du modèle démocratique – les classes moyennes – se sent insécurisé et où les pauvres deviennent souvent plus pauvres, et les très, très riches, plus riches. La reconstruction d'après-guerre avait permis de réduire les inégalités. Quelle reconstruction doit-on entreprendre aujourd'hui pour mettre fin à la dynamique inégalitaire et renouer avec le fil d'une histoire faite de solidarité et de cohésion sociale ? Ouvrir la France à la mondialisation

et à l'innovation des révolutions technologiques que nous vivons doit être inséparable de l'invention de nouvelles formations et de nouvelles protections des individus. Sinon, nous construirons une société qui demandera à se refermer, sur le modèle de l'Amérique de Donald Trump. La protection renforcée de l'individu est inséparable de l'ouverture de la société.

La question se pose d'autant plus que « les remèdes de cheval » administrés au pays pour le faire entrer de plain-pied dans un modèle économique plus libéral-social que celui auquel nous étions habitués (car, les prélèvements obligatoires restant proches de 55 % du PIB, il ne faut pas exagérer le recul des transferts sociaux) tendent la société. Je soutiens ces « remèdes de cheval », mais il faut les accompagner d'un travail sur notre commun, sur notre « nous » et sur l'unité du « corps charnel de la patrie ».

C'est pourquoi je propose de réunifier les politiques publiques autour d'un modèle national de la diversité assumée, et valorisée, et d'une pensée neuve du territoire tendue entre les métropoles et les terres arables. La protection juridique des terres arables pour le très long terme revalide, pour notre époque, notre mémoire et les valeurs de la république paysanne du XIX^e siècle. Cette nouvelle vision du commun s'appuierait sur le territoire, la terre de France, et y introduirait la révolution numérique et métropolitaine dans une société de mobilité où la relation euro-africaine serait au cœur des enjeux du développement du XXI^e siècle. Le pacte social passé après 1945 entre le capital et le travail, et qui a porté le modèle social européen, s'est défait avec la disparition du risque communiste. Faute de nouveau pacte entre « anciens » métropolitains et « anciens » colonisés, et entre nos entreprises et nos jeunes issus de l'immigration récente, et faute d'un projet Nord-Sud puissant, nous serons le jouet des migrations et des populismes.

Pour continuer à faire Europe sans sentiment de perte de frontières et de pouvoir, il nous faut inventer un nouveau commun, vrai, réel, intégrant les bouleversements de nos modes de vie et de notre culture, de nos mobilités, de nos nouvelles familles tribus. Or, l'unité française résulte d'une certaine idée de son territoire et de ses usages, autour de son ossature urbaine de plus en plus métropolitaine, et de ses services publics fondateurs, autour de l'école, de la santé et de la sécurité. La politique du président Macron en matière économique et internationale doit, pour être acceptée, créer en parallèle du « nous », et d'abord le nous patriotique construit à partir d'un sol qui nourrit, habille et produit énergie, air et eau ; d'un sol qui est notre grand livre commun, celui de notre histoire, de nos voyages, de nos amours ; d'un sol qui est un socle de l'égalité et de l'émancipation.

Le mettre en partage, instituer le voyage en France à 16 ans, unifier la jeunesse par un revenu commun, considérer que l'athée, le catholique, le musulman, le juif, le protestant, ont toute légitimité à y vivre et à y poser leurs symboles, revenir à une carte républicaine de l'égalité des droits et des devoirs dans un cadre de citoyenneté communale renouvelée, organiser un droit à la métropole pour tous dans le cadre de régions fortes et identifiées dans leurs cultures : que de pistes possibles pour faire France ensemble ! Et pour en faire récit commun. Et l'on atteindrait une plus grande égalité citoyenne en multipliant les communes de proximité dans les grandes métropoles.

Mais, sans grand projet pour le territoire, corps charnel de la patrie qui rassemble, sans grand projet de nouvelle politique d'égalité, collaborative, familiale et écologique, chacun ne pense qu'à se replier dans son passé, ou à se tourner vers son origine plus ou moins fantasmée. Il faut réespérer l'avenir par le territoire. Le moyen pour y parvenir serait de penser un quatrième pacte national dans le cadre de l'Union européenne.

Douze pistes d'action

1. Voter une grande loi foncière qui sanctuarise les terres arables et la forêt de production pour les sortir des PLU et leur donner un statut juridique inaliénable – comme on l'a fait pour les parcs nationaux et les littoraux.
2. Remplacer le modèle agricole par un modèle écoagricole COP21 qui dégage de nouvelles sources de valeur – en particulier avec les métiers liés au vent, au soleil, à la biomasse –, mais aussi de respect du « travail » de la nature. L'agriculture est un grand métier du futur qui doit être réorganisé avec des compétences élargies pour dépasser l'affrontement agriculture traditionnelle/bio.
3. Favoriser le développement des grandes métropoles, et en particulier le Grand Paris/Île-de-France. Les fusionner avec leurs départements. Accélérer.
4. Définir un droit à la métropole pour tous et en faire la responsabilité première des régions.
5. Penser de nouveaux droits sociaux : un revenu pour tout jeune qui a un projet, des protections nouvelles pour les mères isolées et des pensions de réversion de retraite proportionnelles au nombre d'enfants.
6. Supprimer à terme les quartiers DSQ et autres logiques d'exception, mais multiplier les communes de plein droit au sein des grandes métropoles pour retrouver le lien de citoyenneté. Penser la République aux quartiers comme Maurice Agulhon avait pu parler de « la République au village¹ » pour la politique de Jules Ferry.

1. Maurice Agulhon, *La République au village*, Paris, Plon, 1970.]]

7. Créer un grand ministère du Territoire entouré de ministères délégués pour l'Agriculture, le Logement, la Cohésion sociale et les Collectivités locales.

8. Investir de manière transparente les mêmes moyens par enfant dans chaque école et dédoubler les classes de primaire partout où apprentissage et intégration se télescopent. Donner à tous les véhicules liés à l'éducation la même identité avec une même couleur – le vert, comme le rouge pour les pompiers ou le jaune pour la Poste. L'éducation doit se voir.

9. Favoriser la création de treize grandes mosquées régionales dotées d'un centre culturel ouvert à tout public, et favoriser partout la visibilité des lieux de culte dans l'espace public. La laïcité, ce n'est pas la religion honteuse.

10. Lancer une politique de légalisation du cannabis en favorisant la transformation des milliers de dealers en commerçants réguliers, dans les mêmes quartiers, et en entreprenant une vaste campagne de communication antidrogue sur le modèle des politiques antitabac. Interdire les importations et favoriser la production locale de qualité (sans verre pilé ni pneu râpé).

11. Construire peu à peu le discours et l'imaginaire d'une France de la diversité des cultures, des croyances et des territoires sous la houlette d'un État alerte et vertical. Valoriser une France laïque comme cadre du vivre-ensemble dans la différence. Être Français, c'est se reconnaître dans la période des Lumières, la Révolution de 1789 (et celle de 1848), la laïcité et la langue française. Ces quatre bases de notre culture nous fondent et nous nourrissent. C'est par là que l'on peut se rassembler et se succéder de génération en génération, d'où que l'on vienne, où que l'on aille et quoi que l'on croie. Autrement dit, après la période coloniale

et la décolonisation, il faut revalider et resacraliser nos trois mots communs : liberté, égalité, fraternité.

12. Instaurer un voyage de dix jours en France pour les jeunes âgés de 16 ans, afin que chacun parcoure et connaisse le grand livre national et ses hauts lieux mémoriels, esthétiques et créatifs. Ce grand voyage initiatique républicain devrait favoriser par la suite un voyage Erasmus pour tous.

Post-scriptum

Ce texte n'est pas à prendre ou à laisser. Il est une contribution à une lecture réunifiée de notre territoire et de notre société. Il est illustré de propositions précises pour illustrer la démarche. En arrière-plan, l'idée centrale est que développement économique, questions identitaires et questions sociales sont inséparables. Il nous faut en effet renforcer notre « nous » commun, national, par une protection renouvelée des individus dans leur diversité pour favoriser une société plus ouverte, plus innovante et plus conquérante dans la mondialisation. Une politique disruptive du territoire vise à redonner à celui-ci sa fonction première de corps charnel de la patrie qui rassemble. Et ce, dans notre monde en pleine révolution écologique, numérique et métropolitaine.

Je conclurai en reprenant les analyses de Bruno Latour qui parle « de fuite éperdue [des peuples] vers le retour à la protection de l'État-nation » et qui poursuit ainsi :

[...] plus une nation a profité de la globalisation, plus elle l'abandonne violemment – l'Angleterre et l'Amérique menant le reste du monde dans ce retournement d'ampleur historique. [...] L'étrangeté de la présente situation politique, c'est que chacun sent bien que partout se repose la question de retrouver un sol à habiter avec d'autres migrants venus d'un

peu partout. Comme si, à côté de ces peuples sans terre, il existait une terre en attente de peuples capables de l'habiter et d'en prendre soin. On sent bien que les populistes ont raison de demander une assise protectrice, mais qu'ils ont tort de la chercher dans l'identité nationale. On voit bien que les progressistes ont raison de vouloir l'accès au monde, mais qu'ils ont tort de confondre le mondial avec le globe de la globalisation. Tout se passe comme si une nouvelle universalité avait remplacé l'ancienne : partout des humains en migration piétinent d'impatience pour se trouver un sol habitable. Le retour des questions de terre, de terroir, de territoire, de zones à défendre, de peuples, et même les questions toutes matérielles de nourriture, de transport, de construction, d'énergie, aussi bien que la recherche d'autres droits de propriété, sans oublier le regard nouveau jeté sur les luttes des peuples « autochtones » ou cette extraordinaire prolifération de livres sur l'inventivité des arbres, des plantes, des champignons, des microbes ou des loups, tout cet immense mouvement multiforme signale bien l'existence d'un terrestre bel et bien présent à la conscience commune¹.

Aussi, redonner un projet pour le sol, et par le sol, comme nouvelle base d'un « nous » en alliant projet écologique et agricole, nouvelle organisation métropolitaine et régionale, refondation de la démocratie des « quartiers » et ouverture à la diversité d'un projet national intégré dans une Europe qui protège, peut être perçu comme une tentative, l'ultime peut-être, avant que ne s'impose un pouvoir nationaliste.

1. Bruno Latour, « Après Mai 68, la révolution conservatrice », *Le Monde*, 5 juin 2018.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue	5
Introduction	7
De 1789 à nos jours	15
Brève histoire des grands pactes territoriaux précédents	15
Et aujourd'hui, la nouvelle Révolution française ?	16
Les axes d'une politique du territoire disruptive	25
Sanctuariser les terres arables et organiser une agriculture « COP21 »	26
Faire des métropoles les mines du XXI ^e siècle	30
Réflexions sur la métropolisation	32
Garantir un droit à la métropole	35
Repenser la politique dite « de la ville »	42
Mettre en place une politique territoriale de la famille	55
Conclusion : pour un quatrième pacte territorial	61

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-117-2

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
www.jean-jaures.org

Réalisation : REFLETS GRAPHICS
Imprimé en France par CAVA BURELOR PRINT
JUILLET 2018

JEAN VIARD

REDESSINER LA FRANCE POUR UN NOUVEAU PACTE TERRITORIAL

Et si la redynamisation des territoires passait par une véritable révolution ? Pour Jean Viard, développement économique, questions identitaires et problématiques sociales sont inséparables, et c'est en travaillant de manière conjointe à ces trois axes qu'un nouveau pacte territorial verra le jour. Dans cet essai foisonnant de propositions sur l'agriculture, le droit à la métropole pour tous, la démocratie dans les quartiers ou la politique de la jeunesse et de la famille, Jean Viard imagine ce que pourrait être une pensée territoriale partagée pour les prochaines années, dans une Europe qui protège.

Jean Viard est directeur de recherches CNRS associé au Cevipof-Centre de recherches politiques de Sciences Po et directeur des Éditions de l'Aube.

www.jean-jaures.org



ISBN : 978-2-36244-117-2

9 782362 441172 6 €

Fondation
Jean Jaurès